

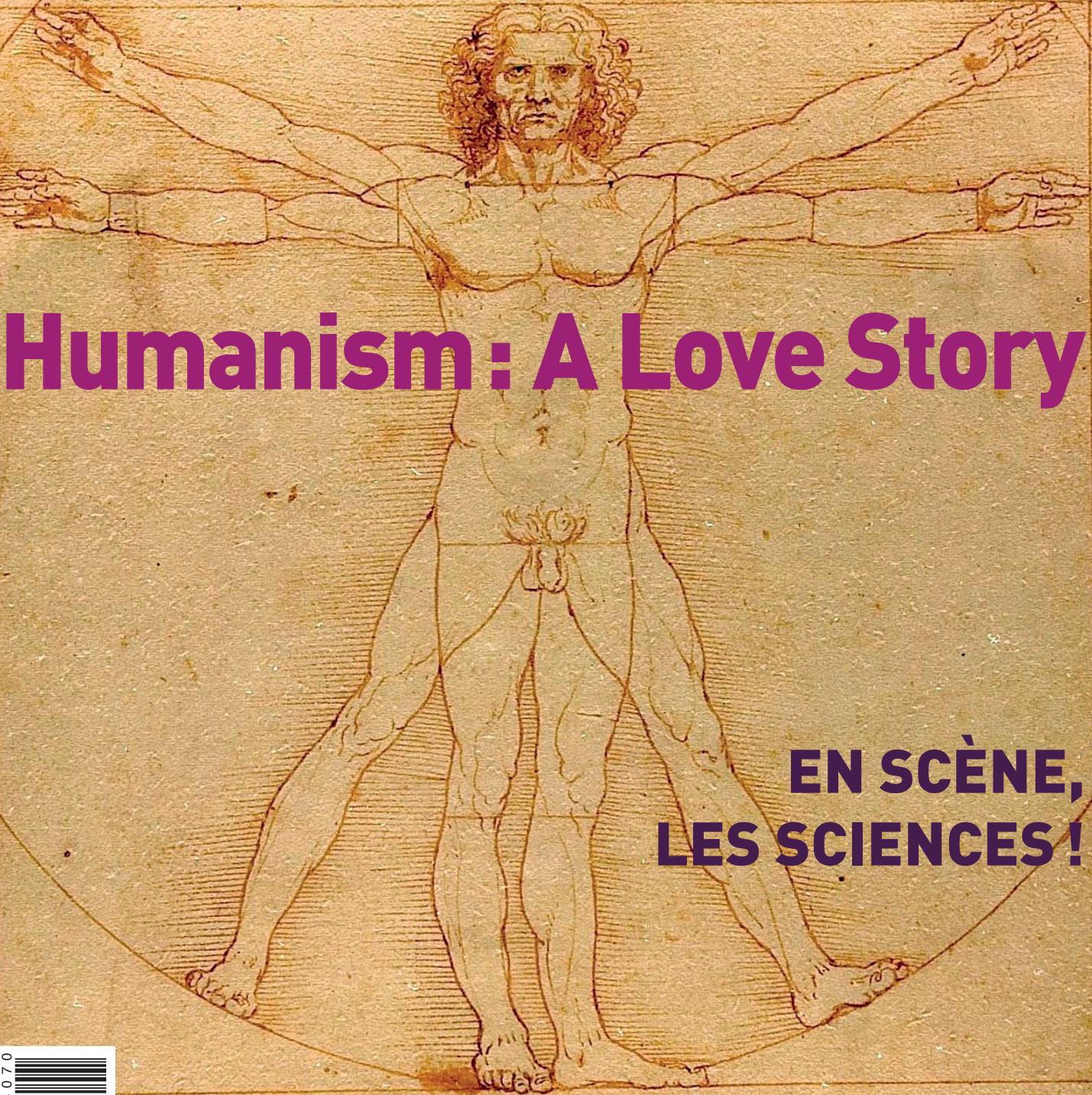
2€

espace de libertés

espace de

libertés

MAGAZINE DU CENTRE D'ACTION LAÏQUE | AVRIL 2012 | N°407



Humanism: A Love Story

EN SCÈNE,
LES SCIENCES !

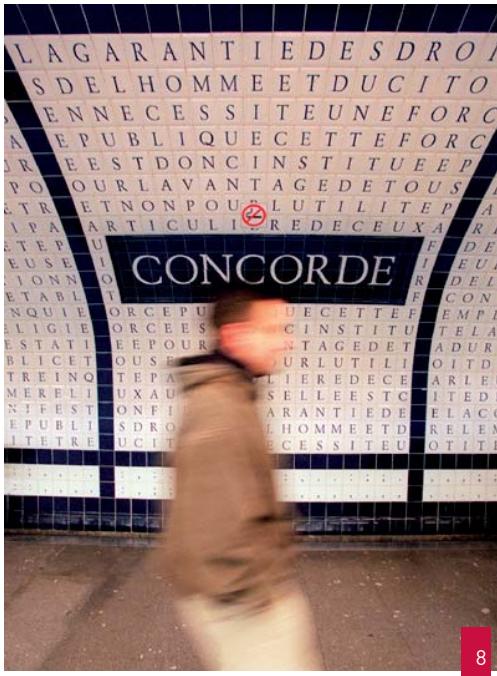
Le crédo du crédit



Édition responsable: Eliane Deprost - CP 236 Campus de la Plaine ULB - Av. Arnaud Fraiteur 1050 Bruxelles - Bureau de dépôt: Bruxelles X - P 204036 - Mensuel, ne paraît pas en août.

5 414306206816

SOMMAIRE



8



19



31



27



22

ÉDITORIAL

3 Laïcité, j'écris ton nom — Yves Kengen

DOSSIER

Humanism : A Love Story

- 5 Une valeur laïque par excellence ?** — Guy Haarscher
- 6 Sens et contresens du concept** — Florence Évrard
- 8 De part et d'autre, je brandis ton nom, Liberté** — François De Smet
- 10 Un humanisme qui rend libre** — Caroline Sägesser
- 12 Humanisme pratique et antihumanisme théorique** — Edouard Delrule
- 14 Europe : le plus petit dénominateur commun** — Benoît Feyt
- 15 Humanisme CDH : une chatte n'y retrouverait pas ses pépites** — Pierre Ansey
- 17 Pour les damnés de la terre...** — Stéphane Mansy
- 18 L'humanisme dans tous ses états** — Jean De Brueker

ÉPOQUE

- 19 Jeux de lumière** — Pasquale Nardone
- 20 ORELA : l'observatoire du CIERL** — Yves Kengen

BRÈVES

MONDE

- 22 Une charité bien ordonnée** — Pascal Martin

ENTRETIENS

- 24 Roosevelt, réveille-toi, ils sont devenus fous !** — Un entretien avec Pierre Larroutuou

SOCIÉTÉ

- 26 De l'indépendance du crédit à l'aliénation de l'emprunteur ?** — Olivier Bailly
- 28 «Le commando de Meister est un coup de force inadmissible»** — Un entretien avec Gilbert Demey

ÉDUCTION

- 30 Une fausse avancée !** — Johanna de Villers
- 31 Décret «inscription» : caramba, encore raté !** — Frédéric Vandecasserie

PASSEUR DE LIVRES

- 32 Le péché et le sacré : d'un «tas» à un «tout»** — Jean Cornil

CULTURE

- 34 Chante toujours, ça m'intéresse** — Yves Kengen

Éditrice responsable : Éliane Deproost

Rédaction, administration et publicité

Rédacteur en chef : Yves Kengen - Secrétariat de rédaction : Amélie Dogot

Production, administration et publicité : Fabienne Sergoynne

Documentation : Anne Cugnon. Maquette : Grab it - Impression : Kliemo

Fondateur : Jean Schouters

ISSN 0775-2768

Membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles (ARSC)

Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique - Service général du pilotage du système éducatif - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.

En couverture : © Luc Viatour.

espace de

libertés

MAGAZINE DU CENTRE D'ACTION LAÏQUE

est édité par le Centre d'Action Laïque, asbl et ses Régionales du Brabant wallon, de Bruxelles, Charleroi, Liège, Luxembourg, Namur et Picardie.



Abonnement :

11 numéros

Belgique : 20€, Étranger : 32€
par virement au compte du CAL :

IBAN : BE16 2100 6247 9974

BIC : GEBABEBB

TVA : BE 00 409 110 069
Centre d'Action Laïque :
Campus de la Plaine ULB, CP 236,
avenue Arnaud Fraiteur, 1050 Bruxelles.
Tél : 02 627 68 68 - Fax : 02 627 68 01
E-mail : espace@ulb.ac.be



Le magazine *Espace de Libertés* est disponible dans quelquesunes des bonnes librairies de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette liste est disponible sur notre site www.laicite.be

Laïcité, j'écris ton nom

Yves Kengen
Rédacteur en chef

Laïcité, laïcité, que n'a-t-on écrit en ton nom ! La voix résonne encore de tes pourfendeurs acides, te chargeant des péchés que tu combats sans relâche. Ceux qui, de Rome à La Mecque, de Jérusalem à Salt Lake City, de São Paulo à Canterbury, professent de toute leur foi détenir la vérité du monde, le devenir de l'homme. Ceux qui t'affublent d'épithètes telles «positive», «ouverte» ou de «sang-froid», ceux qui te rabotent au fil d'accordements se voulant raisonnables, ceux pour qui, enfin, tu apparaîs, à ton corps défendant, comme l'empêcheuse de prêcher en rond.

Comme si revendiquer la liberté pour tous revenait à brider la liberté de tous. Comme si, à l'image de la «main invisible du marché libre», il n'y avait de limite naturelle à la liberté de personne. Ah ! que le monde serait beau sans restriction de liberté ! On a vu le résultat d'une finance libre et sans limites, ne se préoccupant pas de la liberté des autres. Et que de guerres n'a-t-on menées au nom de la liberté, déniant jusqu'au droit de vivre à des millions d'êtres humains ? Ah oui ! qu'elle est belle la liberté sans entrave, libre d'écraser l'autre, libre de l'asservir, libre de le tuer pour imposer sa loi.

Laïcité, j'écris ton nom ! J'écris, je crie ton crédo de ne rien imposer à personne, d'inviter chacun à être son propre maître, à écouter la voix de sa conscience, à respecter l'autre pour ce qu'il est et dans ce qu'il croit. Je dresse ton étendard réclamant un État impartial comme garant de toutes les partialités, de toutes les différences. Je brandis les livres de la loi des hommes, de ses droits inaliénables et du bon sens élémentaire qui veut que chacun limite l'expression publique de sa foi pour respecter celle des autres.

Laïcité, face aux hégémonies, aux imprécations, surtout ne revendique aucune probité candide ni de lin blanc. Dresse-toi, digne et fière, en rappelant haut et fort et tant que de besoin que tu ne cherches aucun pouvoir, aucune influence, aucun privilège pour toi-même. Chante ton non-alignement, ton improbable souci d'être l'idée qui donne à chacun sa juste place. Ne crains pas les bûchers que ne manqueront pas d'allumer ceux pour qui le bien commun, l'intérêt collectif, la neutralité de l'espace public sont autant d'adversaires de l'expression de leur particularisme.

«L'apport majeur de la laïcité –la vraie, celle qui n'est ni ouverte ni fermée, la laïcité tout court–, c'est de faire de l'espace public un lieu de partage des valeurs communes, et non un lieu d'exhibition de la différence religieuse [...] La loi de 1905 est une loi de pacification, nous sommes en train de l'oublier et de rouvrir un débat douloureux, où personne ne trouve son compte.»¹...

Adversaires de la trilogie liberté, égalité, fraternité, réfléchissez. En combattant la laïcité, vous menacez votre propre liberté. Admettez que certains puissent être animés d'un autre idéal que celui de son propre intérêt. Si vous cherchez à faire de vous-mêmes des victimes, si vous vous sentez persécutés, cherchez la réponse à ces questions : par qui et dans quel but ? Un brin d'autocritique n'a jamais tué personne, contrairement à l'affirmation de son droit. Car le droit est une notion relative qui ne va pas sans devoir. Dans notre monde, le Nord n'arrivera à rien sans le Sud, ni l'Ouest sans l'Est. Nous n'avons qu'une planète, elle est à partager. De tout temps, la volonté d'hégémonie a provoqué la perte de ceux qui l'ont cherchée. Tous, nous disons vouloir la paix. Et la paix n'existe que dans le partage. Celui de l'espace public, celui des ressources, celui de la terre et des mers. Levons-nous tous ensemble contre les tyrannies. ■

¹ Anne Zelensky, écrivaine, présidente de la Ligue du droit des femmes.

dossier

HUMANISM: A LOVE STORY

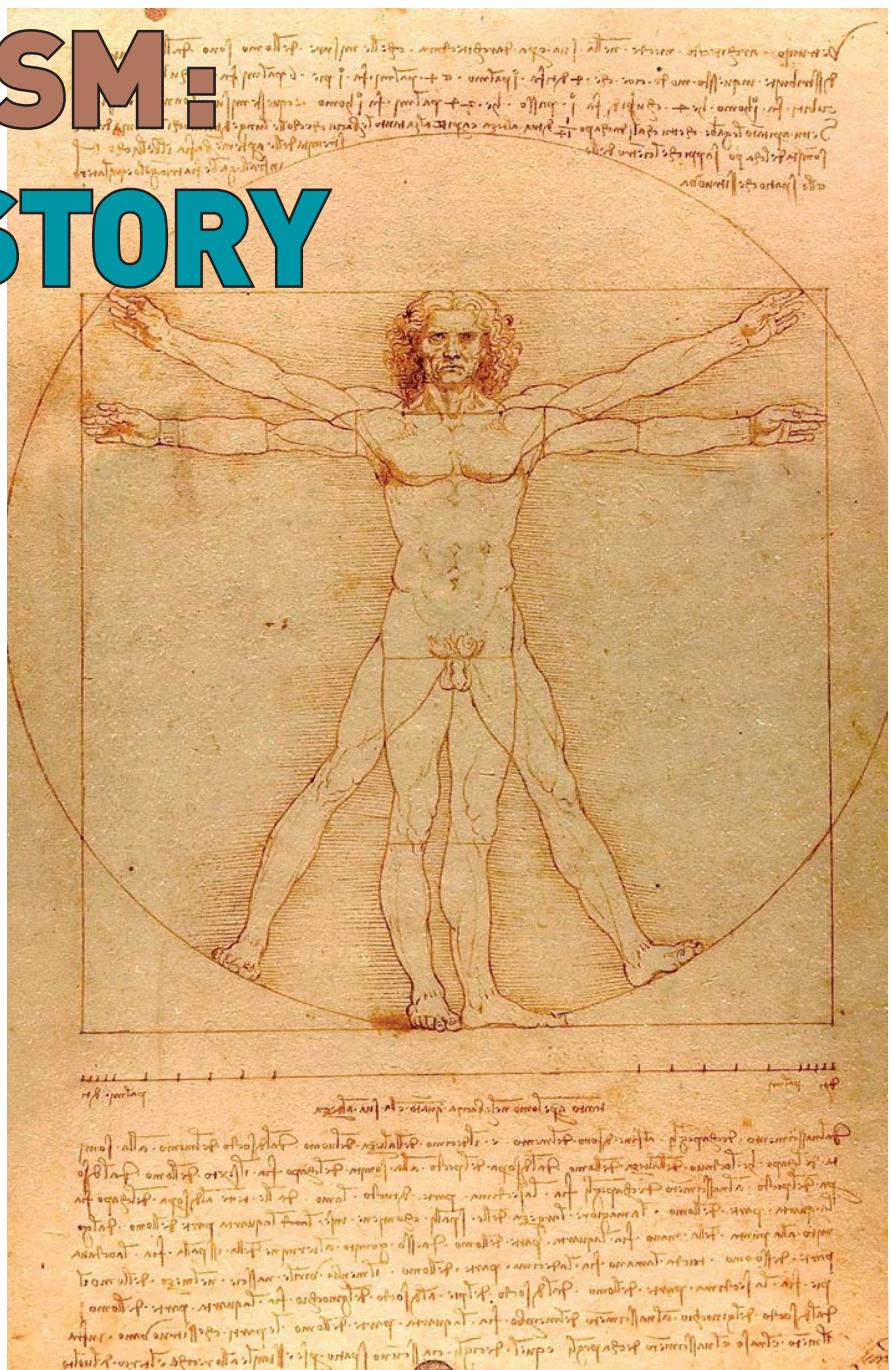
C'est toujours un plaisir de paraphraser Michael Moore¹. Avec d'autant plus d'à-propos que, dès lors qu'il s'agit d'humanisme, il ne se trouve personne pour dire «je n'aime pas». À tel point qu'aujourd'hui, l'humanisme est revendiqué de toutes parts, jusqu'à en avoir fait une doctrine politique. Pour ce dossier spécial consacré à l'humanisme, nous avons donné la plume à un panel de philosophes, d'experts, de chercheurs et d'érudits, en leur laissant, une fois balisée la problématique à couvrir, la plus grande liberté d'interprétation. Résultat des courses : quelques redites, certes dans des registres différents, d'éléments de prérequis que les auteurs ont tenu à rappeler et auxquels nous n'avons pas voulu toucher. À l'arrivée aussi, des avis parfois tranchés, parfois nuancés, parfois impertinents voire franchement féroces. L'occasion de rappeler que les articles publiés n'engagent que leurs auteurs : c'est la loi du genre libre-exaministe.

Espace de Libertés qui en l'occurrence revendique son titre haut et fort, vous invite à redécouvrir le parcours d'une grande idée, d'un concept dont l'évidence même appelle à se réinterroger régulièrement sur le sens qu'on lui donne.

Yves Kengen

Rédacteur en chef

1 Réalisateur de *Capitalism : A Love Story*, 2009.



- Une valeur laïque par excellence ?
- Sens et contresens du concept
- De part et d'autre, je brandis ton nom, Liberté
- Un humanisme qui rend libre
- Humanisme pratique et antihumanisme théorique
- Europe : le plus petit dénominateur commun
- Humanisme CDH : une chatte n'y retrouverait pas ses pépites
- Pour les damnés de la terre...
- L'humanisme dans tous ses états

Une valeur laïque par excellence ?

Guy Haarscher

Professeur de philosophie politique - ULB

Il n'est pas ais  de s'accorder sur une signification claire du mot «humanisme». Tous les termes souvent utilis s『t des niveaux de discours diff rents acqui rent par cela m me des sens tr s divers. Le mot «humanisme» date des XIV^e et XV^e si cles, 脿 l' poque de ce que l'on appellera bien plus tard la Renaissance. Depuis P trarque (1304-1374), les humanistes ont voulu en revenir 脿 l' tude des lettres classiques par-del  le Moyen Âge, parce qu'ils voyaient dans ce retour la possibilit  de ce que l'on appelle dans les pays anglo-saxons une « ducation lib rale», un enseignement de la libert  et de l'autonomie individuelle. Cette attitude 芎tait d s lors proprement philosophique et, dans sa tendance profonde, antith ologique, m me si au d part beaucoup d'humanistes 芎taient des hommes d'Eglise: l'homme et ses possibilit s se trouvaient plac s au centre de la perspective. Les pr occupations portaient sur son  ducabilit  et son accomplissement: on le voit de la fa on la plus spectaculaire dans les th ories de Pic de la Mirandole, m me si son appartenance au courant humaniste est disput e .

En Italie également, l'humanisme prend une forme politique. L'«humanisme» civique consiste à revaloriser l'idée républicaine, c'est-à-dire la conception suivant laquelle les hommes doivent prendre leur destin en mains et faire de la chose publique (*res publica*) l'objet d'un investissement qui les libère de toutes les formes de despotisme. Cet humanisme se développe chez Guicciardini et Machiavel, puis chez les républicains anglais du XVII^e siècle (notamment Harrington), et enfin chez les Pères fondateurs de la République américaine.

Déjà chez Érasme, ce cosmopolite pacifiste, émerge l'idée d'une religion universelle et tolérante, rassemblant plus qu'elle ne divise, et cela parce qu'elle se centre sur le contenu humaniste et universaliste de la Bible et en rejette les interprétations dogmatiques et sectaires, qui ont tendance à diviser l'humanité et à faire de la religion un facteur de guerre. Érasme anticipe la religion «naturelle» et le déisme, qui sera au XVIII^e siècle la doctrine spirituelle principale des Lumières ([l'athéisme y restant minoritaire, même en France]. Le déisme deviendra la philosophie des fondateurs des États-Unis. On voit par exemple dans la Déclaration d'indépendance de 1776, rédigée par Jefferson, Dieu garantir les droits de la créature contre les empiétements despotiques, et lui conférer par conséquent un droit «sacré» de résistance à l'oppression. L'humanisme civique de la Renaissance a influencé la révolution américaine, qui incarne donc deux sortes d'humanisme: d'abord un humanisme «privé», basé sur l'idée selon laquelle l'État existe seulement pour mieux garantir les droits des hommes à la vie, à la liberté et à la recherche du bonheur:

ensuite un humanisme «public» ou civique selon lequel les hommes doivent devenir politiquement autonomes et prendre en mains leur destin en créant une république.

Que signifie encore aujourd’hui le mot «humanisme» par rapport à la question de la laïcité ? L’humanisme n’est pas et n’a jamais été le monopole des athées, tout d’abord parce que l’athéisme n’a acquis une dignité sociale que relativement récemment. Jusqu’à l’époque contemporaine, l’humanisme a majoritairement été le fait de chrétiens «libéraux». On peut également trouver à l’intérieur de l’islam des courants minoritaires «humanistes»; le judaïsme libéral constitue un mouvement important à notre époque, et il existe aussi des humanismes hindouiste (Gandhi), bouddhiste, confucianiste, etc.

L'humanisme est par définition universaliste : il vaut pour tous les hommes comme une possibilité d'élévation et d'émancipation qui leur est offerte, pour peu qu'ils veuillent bien la saisir. En ce sens, l'humanisme comme mentalité ou état d'esprit se relie aux droits de l'homme. Mais l'humanisme est plus que cela : il constitue une exigence d'élévation, de dépassement de soi, d'accomplissement des qualités proprement humaines, notamment par la fréquentation des grands textes classiques. L'humaniste n'est pas seulement celui qui se contente de ne pas violer les droits de l'homme : il cultive ces valeurs comme consubstantielles à son projet même.

Un tel engagement est tout à fait compatible avec la religion – bien sûr celle d'Érasme et non celle de Torquemada. Et il forme le soubassement, en termes de mentalités, de la laïcité contemporaine. Cette dernière, comprise en son sens politique, constitue un cadre au sein duquel l'autonomie individuelle peut s'exercer sans entraves. Si ce cadre n'est pas «rempli» par une activité humaniste, n'importe qui s'y installera, les vieux dogmatismes religieux y referont leur nid et l'individualisme possessif continuera à désenchanter le monde. Il est donc de la responsabilité des humanistes, athées, agnostiques ou religieux, de défendre la neutralité de l'État en matière d'engagements spirituels, en cultivant cette éducation libérale sans laquelle la laïcité deviendra une coquille vide, parce que les individus, privés de cette possibilité d'élévation et d'accès à l'universel, n'arriveront plus à s'arracher aux préjugés étroits qui font le nid des «identités meurtrières» (Amin Maalouf) ■

“L'humanisme est par définition universaliste : il vaut pour tous les hommes comme une possibilité d'élévation et d'émancipation qui leur est offerte.”

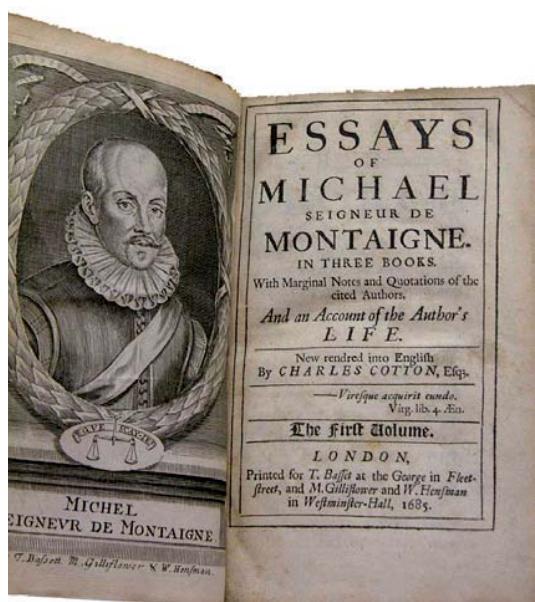
Sens et contresens du concept

Florence Évrard

Enseignante de philosophie
Haute École pédagogique Defré

L'humanisme est mis à toutes les sauces, souvent confondu avec une attitude « humaine » ou « humanitaire » jusqu'à former une soupe indigeste de bons sentiments. Il n'est plus un seul courant politique ou religieux qui ne le revendique mais le plus souvent au prix d'une torsion flagrante de son sens, faisant fi de l'héritage historique que le concept porte en lui. Retour aux sources...

L'humanisme désigne d'abord un mouvement historique et culturel des XIV^e et XV^e siècles, qui a pour caractéristique essentielle d'insister sur la dignité de l'homme, ses capacités, son libre arbitre, et ce, en opposition avec une conception théocentrique du monde. Certes, l'humanisme se développe dans un contexte chrétien mais, à l'époque, c'était « l'air qu'on respirait ». Né dans le bain catholique, il va peu à peu s'en extraire et aboutir à long terme à la philosophie des libertins (Gassendi, Bergerac, Naudé...) et à celle des Lumières. Il aura fallu pour cela se dégager de l'image de l'homme en vigueur au Moyen Âge dont le *De la misère de la condition humaine*, écrit par le futur pape Innocent III au XII^e siècle, est le plus pur exemple. L'homme y est décrit comme une pauvre créature en proie au vice et au péché.



Des essais mille fois transformés.

« Purement humain »

À ses débuts, l'humanisme se manifeste surtout comme un phénomène littéraire centré sur la redécouverte de la culture classique, des philosophes grecs comme Platon ou Aristote et des écrivains romains comme Cicéron ou Sénèque. On s'émerveille d'une littérature tournée vers la vie sur terre évoquant les hommes de ce monde, bien différente de la littérature chrétienne où Dieu et la vie dans l'au-delà sont au centre de l'intérêt. Se dessine alors une opposition entre les *humanae litterae* et les *divinae litterae*. C'est en ce sens d'ailleurs que le terme « humanisme » est utilisé chez Montaigne (une des seules occurrences à l'époque) qui réserve aux « humanistes » un nouveau champ, constitué par les écrits « purement humains ». Ceux-ci concernent les sujets qui sont « matière d'opinion, non-matière de foi » et traités « d'une manière laïque, non cléricale » (*Essais*, I, 56, 322-323).

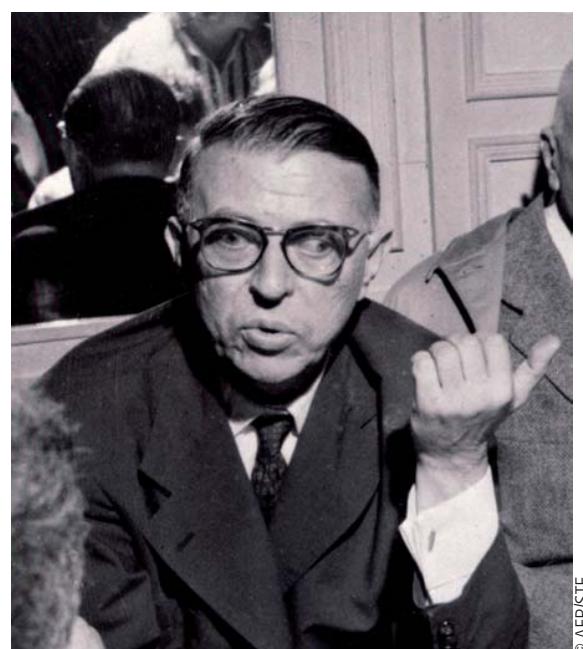
Les humanistes sont des éducateurs. En prônant l'imitation des personnalités antiques, ils veulent former les hommes nouveaux à la manière des Anciens. C'est l'idéal de l'*humanitas*, mot latin traduit du grec *paideia* qui signifie éducation. C'est le développement, par le biais de l'éducation, de ces qualités qui rendent l'homme vraiment humain. Pour les humanistes, il n'y a donc pas une dignité innée de l'homme, il faut la conquérir. C'est ce que veut dire Pétrarque (1304-1374) quand il affirme qu'« *homo est un animal féroce et sanguinaire à moins [...] qu'il apprenne à revêtir l'humanité (humanitas), à dépouiller la bestialité et d'homo qu'il était, devenir vir* ». L'*homo*, l'homme en tant que représentant de l'espèce biologique, doit se transformer en *vir*, l'homme moral et éduqué. Autre manière de dire comme Érasme (1466/69-1536) qu'« *on ne naît pas homme, on le devient* »¹, formule rendue célèbre par Simone de Beauvoir qui l'appliqua aux femmes dont Érasme estimait qu'elles n'avaient pas besoin d'une éducation intellectuelle.

¹ Érasme, *Erasmi opera omnia*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company, I-2, p. 31, l. 21.

C'est dans le sens des études classiques que le terme «humanisme» sera forgé au XIX^e siècle. En effet, il apparaît pour la première fois en 1808 en Allemagne, via le pédagogue F. J. Niethammer qui utilise le terme *humanismus* pour souligner l'importance des études classiques et les opposer à un enseignement plus pratique et plus scientifique. En français, c'est dans le «Littré» qu'il apparaît pour la première fois (1877) dans le sens de «culture des belles-lettres, des humanités».

L'homme profondément libre

Par leur valorisation de l'éducation, les humanistes en viennent naturellement à travailler à l'accessibilité des textes sacrés. Lorenzo Valla (1407-1457), John Colet (1467-1519), Johannes Reuchlin (1455-1522) et Érasme désacralisent



■ Sartre, chantre de l'humanisme athée.

l'approche de la Bible et destituent les théologies scolastiques de leur autorité. Grâce à la recherche philologique, les humanistes établissent des traductions plus exactes des écritures bibliques. Ceci a pour conséquence d'affaiblir le pouvoir social du clergé qui gardait jalousement le privilège de lire et d'interpréter les Écritures. Avec les humanistes, se développent donc les prémisses du libre examen comme on peut le constater chez Pic de la Mirandole (1463-1494) dans *De la dignité de l'homme* où il affirme que «*c'est la marque d'un petit esprit que de connaître d'après les seuls commentaires et de ne rien tirer de soi*». L'humanisme rompt donc fondamentalement avec l'approche dogmatique, mais également avec une vision théocentrique du monde où l'homme ne s'appartient pas et relève du l'arbitre divin. Il défend au contraire une conception de l'homme profondément libre, créant lui-même son destin, confiant en ses capacités de transformer le monde.

Au XX^e siècle, certains auteurs chrétiens, surtout Jacques Maritain dans *l'Humanisme intégral* (1936) mais aussi Henri

De Lubac dans *Le drame de l'humanisme athée* (1944), rejettent le noyau anthropocentrique de l'humanisme et veulent créer un humanisme théocentrique.

Jacques Maritain considère l'humanisme issu de la Renaissance comme une tragédie. Il critique précisément son aspect anthropocentrique et estime qu'il relève du péché d'orgueil. Maritain distingue: «[...] un humanisme théocentrique ou véritablement chrétien, et un humanisme anthropocentrique dont l'esprit de la Renaissance et celui de la Réforme sont premièrement responsables [...] La première sorte d'humanisme reconnaît que Dieu est le centre de l'homme; il implique la conception chrétienne de l'homme pécheur et racheté ainsi que la conception chrétienne de la grâce et de la liberté. La seconde sorte d'humanisme croit que l'homme lui-même est le centre de l'homme, et donc de toutes choses. Il implique une conception naturaliste de l'homme et de la liberté. [...] On comprend donc que l'humanisme anthropocentrique mérite le nom d'humanisme inhumain, et que sa dialectique doive être regardée comme la tragédie de l'humanisme»⁵.

Salut de l'homme

Est-ce à dire que l'humanisme soit incompatible avec la croyance en Dieu ? Nullement ! Mais il l'est sous certaines conditions bien éclaircies par Katell Berthelot dans son livre *Le monothéisme peut-il être humaniste ?*: «L'éthique humaniste prône le respect de l'être humain pour la seule raison qu'il s'agit d'un être humain, indépendamment de toute autre considération, fût-elle religieuse, politique ou idéologique. [...] Si l'on prescrit de faire l'aumône parce que c'est un devoir religieux codifié par la loi, ou parce qu'en faisant l'aumône on accomplit une obligation religieuse plus générale [...] on ne saurait être qualifié d'humaniste. L'humaniste estime qu'il est nécessaire de faire l'aumône, mais il accomplit ce geste au nom de la commune humanité, parce qu'il s'agit d'un être humain semblable à lui.»

Il est donc clair que l'humanisme vise au salut de l'homme à partir du libre arbitre, à l'encontre de toute conception dogmatique. Quand la relation personnelle à Dieu n'implique pas l'obéissance à un dogme, elle est compatible avec l'humanisme comme l'ont prouvé des auteurs comme Gabriel Marcel³, Karl Jaspers et des penseurs de culture juive comme Martin Buber et Emmanuel Levinas. Ceux-ci développent l'idée d'une transcendance immanente qui n'agit que par la liberté où le sujet s'assume lui-même.

Laissons le dernier mot à Sartre qui lui aussi se réclamait de l'humanisme et de la transcendance mais dans un sens complètement athée: «[...] il y a un autre sens de l'humanisme, qui signifie au fond ceci: l'homme est constamment hors de lui-même, c'est en se projetant et en se perdant hors de lui qu'il fait exister l'homme et, d'autre part, c'est en poursuivant des buts transcendants qu'il peut exister [...] Cette liaison de la transcendance, comme constitutive de l'homme [...] c'est ce que nous appelons l'humanisme existentialiste. Humanisme, parce que nous rappelons à l'homme qu'il n'y a d'autre législateur que lui-même [...]»⁴ ■

² Katell Berthelot, *Le monothéisme peut-il être humaniste ?*, Paris, Fayard, 2006, pp. 120-121.

³ Gabriel Marcel, *Présence et immortalité. Journal métaphysique 1938-1943 et autres textes*, Paris, 10/18, 1968, p. 124.

⁴ Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Nager, 1946, pp. 92-94.

De part et d'autre, je brandis ton nom, Liberté

François De Smet

Philosophe

Centre de théorie politique - ULB

Centre interdisciplinaire d'étude des religions et de la laïcité (CIERL) - ULB



La déclaration universelle rendue presque illisible par la suppression des espaces : objet de concorde ou de discorde ?

© AFP/Eric Feferberg

À qui appartient l'humanisme ? En théorie, à tout le monde. Depuis le triomphe des droits de l'homme comme axe de pensée des sociétés modernes, par leur double caractère universel et individuel, les êtres humains sont définitivement définis par une notion commune supposée les rassembler envers et contre toutes les différences. Si l'humanisme est devenu un concept fourre-tout semblant recueillir le consensus, c'est parce que la notion d'humain elle-même est le dernier concept rassembleur. Son usage permet à celui qui l'emploie de se positionner dans une figure de rassemblement car, quels que soient les particularismes différenciant les humains entre eux, il est incontestable que nous partageons tous le fait d'être des humains. Il était logique que l'humanisme, notion pourtant incarnée par des penseurs non dogmatiques comme Érasme, soit récupéré par un discours religieux ou œcuménique devant s'adapter à la modernité et à la sécularisation des institutions, permettant de réinsuffler de sens à une humanité devant compenser la perte de Dieu par une notion englobant les hommes. L'humanisme a donc subtilement glissé de sens pour compenser le caractère dogmatique de la transcendance pure souche, pour qualifier peu à peu la transcendance horizontale, celle qui rassemble autour de ce que tous les hommes et femmes partagent. C'est par ce biais que l'humanisme devient un référent de substitution au religieux utile et pertinent, à tel point que, dans le patronyme d'un célèbre parti, le mot «chrétien» a pu laisser sa place au mot «humaniste» dans aucun problème.

Ainsi, l'humanisme appartient à tout le monde, puisque chacun s'en revendique. Toutes les religions et convictions coexistent aujourd'hui, entrent en conflit, se jaugeant dans un rapport de force permanent... mais aucune ne vient plus sérieusement défendre l'idée qu'il y aurait des hommes «humains» et d'autres non. La prépondérance de l'homme est une donnée de base, elle n'est plus remise en cause. Même les confessions présentant l'homme comme une création de Dieu invitent à préserver celui-ci comme valeur cardinale.

nale. L'humanisme n'est donc plus synonyme de résistance à un ordre normatif, mais atteste le partage de notre identité commune.

Ceux qui gardent une vision du monde particulière s'appuient sur l'humanisme universel pour défendre leur droit à pratiquer les rites conformes à leur vision de la vie. Les autres s'appuieront sur ce même humanisme pour refuser, voire combattre, les rites et pratiques semblant mettre en danger de près ou de loin l'intégrité de la personne humaine, tant sur le plan des libertés physiques qu'intellectuelles.

Ce qui a donc changé, c'est que l'humanisme désigne aujourd'hui à la fois un universel dans lequel chacun peut se reconnaître, et un moyen de résistance d'un individu envers un univers globalisant et perçu comme menaçant, avec velléité d'assimilation. Les libertés d'expression et l'objection de conscience, généralement revendiquées comme contestataires de l'ordre établi, sont également brandies par des croyants ou pratiquants de cultes divers, au nom de leur droit d'exercer des rites particuliers et de promouvoir leur propre vision de l'universel. Cet apparent paradoxe ne devrait a priori poser aucun problème dans une démocratie libérale fonctionnant correctement. Pourtant, l'espace public ne cesse de voir se multiplier des polémiques mettant aux prises comportements individuels et conceptions universelles du vivre ensemble. Et il est frappant de voir combien, de part et d'autre, c'est le même concept qui est porté et revendiqué, figurant parmi les valeurs les plus précieuses de l'humanisme : la liberté.

Illustrons ce paradoxe par l'exemple devenu cas d'école comme archétype de ce débat : le port du foulard islamique dans un certain nombre d'enceintes. Ceux qui promeuvent son interdiction dans une série d'endroits et de situations ont parfaitement conscience qu'ils limitent une liberté individuelle et estiment légitime de le faire au nom d'une valeur plus grande : l'ordre public, l'égalité hommes-femmes, la neutralité de l'État. C'est bel et bien la définition de la liberté qui est en cause ici. Celles qui souhaitent le porter sans contrainte pensent en toute sincérité être libres, et estiment même marquer un acte de résistance contre une société froide et dématérialisée qui refuse de les accepter telles qu'elles sont.

Comment résoudre cette équation «liberté contre liberté»? D'abord en tentant de redéfinir cette fameuse liberté. Des siècles de philosophie et de pensée politique s'y sont essayés. La liberté est une notion de base de nos civilisations, et pourtant nous ne sommes jamais aussi à l'aise dans sa description que dans des contextes où elle nous a été enlevée. Nous savons que l'enfermement est insupportable. Nous savons déterminer à quels moments de nos vies nous avons perdu notre liberté. Mais définir cette même liberté positivement reste une gageure. La liberté, bien si précieux, est semblable au bonheur : c'est lorsqu'on vient d'en être privé qu'on perçoit réellement sa nature et sa valeur. Quand on en dispose, il est bien difficile de la définir – et même bien ardu d'en faire quelque chose. L'histoire nous a appris la liberté parce qu'elle nous a d'abord appris ce qu'elle n'était pas : la servitude, l'emprisonnement, l'esclavagisme, la sou-

mission. Facile lorsqu'il s'agit de libertés physiques : on sait qu'on n'est pas libre lorsqu'on est prisonnier, colonisé, que nos droits de circulation sont inférieurs à ceux des autres habitants de notre pays. Mais la liberté de penser, elle, nous ouvre à des horizons philosophiques bien plus contingents, pour une raison simple : nous ne choisissons pas réellement ce que nous pensons. Nos pensées nous viennent, elles se forgent au départ d'éléments extérieurs, nos cerveaux traitent les informations, et lorsqu'une idée se cristallise au départ de ce flux continu, nous avons la conviction profonde qu'elle est originale, spontanée et libre. Or il est évident que nous ne sommes sûrement pas les premiers à avoir cette idée. Sommes-nous pour autant tributaires de ceux qui l'ont créée avant nous ? Sommes-nous tributaires, plus largement, de notre éducation et de notre culture ? Est-il possible de créer un être humain entièrement «libre» au point qu'il puisse se départir de toutes ses valeurs ? Comment créer un être humain entièrement libre, sans aucun préjugé, si ce n'est en lui ôtant également toute valeur ?

On perçoit bien le problème : la pensée tourne à vide si elle ne se construit pas «contre» quelque chose. Cela limite la portée des discours idéalistes et positivistes, qui risquent de tourner à vide sans désigner de temps à autre une cible, cible contre laquelle elle ne fait pas que se battre, mais contre laquelle elle s'appuie pour se définir. Notre éducation nous sert à adopter des valeurs, mais aussi à nous forger un caractère en contestant ce qui nous vient du dehors, à se forger notre individualité en choisissant ce qui nous influence ou ne nous influence pas. Bref la vraie liberté revient à choisir ses propres chaînes, en acceptant d'accomplir cet effort douloureux consistant à reconnaître qu'il est impossible de n'en porter aucune. Impossible de se construire une personnalité sans adopter certaines valeurs ; impossible de vivre en société sans faire des concessions permanentes qui permettent le rapport à autrui ; impossible de céder sur cette belle et grande liberté sans choisir de petites dépendances, à moins de choisir une vie d'ermite. C'est dans la prise de conscience de ce relativisme que réside peut-être la voie d'une réconciliation entre les libertés défendues de part et d'autre. Lorsque vous acceptez l'idée que vous n'êtes pas le maître de vos pensées, de vos convictions, de votre religion, lorsque vous acceptez être le fruit d'une culture, vous trouvez également les outils pour considérer sans danger ce bagage comme un pari d'autres ; la prise de conscience de la relativisation de sa propre liberté permet, sans céder sur son propre libre arbitre, d'accepter la liberté de l'autre et de l'inviter au dialogue. Car dans ce grand marché des idées, si nous nous replions parfois sur nos petits préjugés, racismes ou replis religieux et identitaires, ce n'est pas par désir d'agresser l'autre, mais par la volonté de s'en préserver. Hélas ! Il n'y a pas de vivre ensemble possible sans acceptation par chacun d'une petite mise en danger par la conviction de l'autre. Cette mise en danger ne peut faire l'économie de la mise en avant, par chacun, de ce qui lui fait peur chez l'autre dans une communication apaisée et rétablie. La liberté, la vraie, sera sauvegardée des dogmes à ce prix. ■

“La pensée tourne à vide si elle ne se construit pas “contre” quelque chose.”

Un humanisme qui rend libre

Caroline Sägesser

Collaboratrice scientifique au CIERL¹ - ULB

L'humanisme est devenu la chose la mieux partagée du monde, et la référence aux droits de l'homme, l'incontournable aune à laquelle les comportements et les régimes sont mesurés. Il faut bien sûr se réjouir de voir que l'attention à l'humain est devenue la norme et, semble-t-il, a définitivement détrôné de nos consciences la suprématie du divin, au nom de qui l'on a, dans le passé, si souvent fait fi de l'humain. Les laïques peuvent être magnanimes, et s'abstenir de rappeler aux religieux de toute obédience qui communient désormais dans l'humanisme qu'ils ont quelque raison d'en revendiquer la paternité: l'humanisme est né dans la résistance de l'homme aux dogmes et aux institutions qui cherchaient à l'asservir, bien souvent pour assouvir des intérêts particuliers.

Aujourd'hui, au-delà de cet héritage, l'humanisme laïque présente-t-il un caractère particulier?

Humanisme et religion ?

On peut remarquer d'emblée l'adaptation incomplète des religions, en particulier des trois religions du Livre, aux droits de l'homme; un humanisme qui n'intègre pas la stricte égalité de l'homme et de la femme, en permettant notamment aux unes comme aux autres d'occuper toutes les fonctions de responsabilité au sein de leur communauté, ne peut être qu'imparfait. Nombreuses sont les traditions religieuses qui maintiennent la femme dans un état d'infériorité au sein du mariage comme de la société². Une autre catégorie d'humains ne bénéficie pas non plus de la plénitude de ses droits aux yeux

des religions: les homosexuels. Les débats au sein de l'Organisation des Nations unies, où le Vatican rejette les pays islamiques dans l'opposition à la reconnaissance pleine et entière des droits de l'homme indifféremment à son orientation sexuelle, en fournissent une bonne illustration.

Nous ne ferons pas ici le procès de divers crimes (lapidation, mutilations sexuelles...) commis au nom de la religion; ils sortiraient de notre propos qui est de parler d'humanisme. La comparaison ne peut être faite qu'avec des courants religieux qui se réclament en effet de cette orientation. L'hu-

nisme chrétien, musulman ou juif, quelles que puissent être ses réelles qualités, n'accorde pas à tous les mêmes droits. Une catégorie, les hommes hétérosexuels, dispose d'un privilège. Ceci constitue une sérieuse entorse à l'humanisme. Bien évidemment, les comportements individuels des croyants ne sont pas forcément porteurs d'une discrimination, pas plus que ceux des laïques n'en sont automatiquement exempts; nous nous bornons à considérer le contenu du concept «humanisme» dans ces différentes variations.

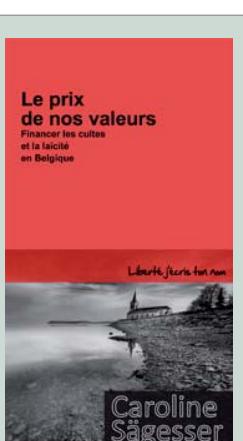
Un humanisme de progrès, nécessairement

L'humanisme laïque est le seul à pouvoir se déployer sans être borné par la coexistence d'une autre sphère qui échappe à l'homme. Ancré dans l'immanence, ne tenant aucun compte de l'hypothèse d'une vie après la mort, il a fait de l'homme non plus la créature de Dieu mais le créateur de son propre destin. Aussi cette dimension laïque donne-t-elle à l'humanisme son sens plein et entier: toute action humaniste de l'homme a nécessairement pour but l'amélioration de son destin ici et maintenant. L'humanisme laïque travaille au bonheur et au progrès de l'humanité parce qu'il n'a pas d'autre horizon. Il s'agit là d'une différence essentielle,

même si d'un point de vue opérationnel, elle n'est pas forcément signifiante: des humanistes croyants et pratiquants peuvent déployer une énergie tout aussi sincère et efficace à améliorer la société. L'ancien adage en vertu duquel les cathos pratiquaient la charité tandis que les laïques se battaient pour la justice sociale n'a plus cours: il est des engagements tout aussi sincères en faveur de la justice et de l'égalité chez les uns comme chez les autres. Mais l'humanisme laïque est nécessairement enraciné et inscrit tout entier dans la condition humaine qu'il a pour objet d'améliorer tandis que l'humanisme religieux peut s'inscrire dans un dessein différent.

“L'humanisme laïque est porteur d'une morale ouverte.”

Le prix de nos valeurs. Financer les cultes et la laïcité en Belgique



Caroline Sägesser a publié *Le prix de nos valeurs. Financer les cultes et la laïcité en Belgique* aux Éditions Espace de Libertés, dans la collection «Liberté j'écris ton nom». Informations: editions@laicite.net

1 Centre interdisciplinaire d'étude des religions et de la laïcité.

2 On consultera avec profit l'ouvrage de Olivia Cattan et Isabelle Lévy, *La femme, la République et le bon Dieu: la place des femmes dans la société est-elle menacée par les religions?* (Paris, Presses de la Renaissance, 2008) pour comprendre l'impact du modèle patriarchal véhiculé, encore aujourd'hui, par les religions, sur la condition des femmes.

Un humanisme de valeurs

Pour les laïques, la liberté, qui n'est pas accordée à l'homme mais qui lui est inhérente, fait de ses choix humanistes des choix libres, qui ne sont pas dictés par une mo-



© AFP/Joseph Barrak

■ Le poids des mots, le choc de la photo.

rale particulière, ou le contenu d'un catéchisme, mais qui proviennent de la conscience de valeurs communes à l'espèce humaine, qui sont au centre de l'éthique humaniste et qui sont le produit d'un consensus, telles la fraternité et la solidarité. Tout être humain étant avant tout ramené à sa condition d'homme, abstraction faite de son appartenance à un peuple ou une religion, le laïque n'a pas à se poser la question d'un traitement différentiel de ceux qui font partie du groupe ou qui n'en sont pas. Alors que pour le religieux, au minimum les règles de conduite à observer, au pire les règles de comportement à l'égard d'autrui, peuvent être différentes à l'égard des membres du groupe ou de l'extérieur. L'humanisme laïque est universel par définition, tandis que l'humanisme religieux peut souffrir des déclinaisons à géométrie variable, entre «fidèles» et «infidèles». Là encore, il ne s'agit que d'un constat théorique! Bien des hommes et femmes religieux n'établissent aucune différence basée sur les croyances des personnes qu'ils rencontrent, tandis qu'il est des laïques qui privilient les actions en faveur de ceux qui partagent leur incroyance.

Un humanisme de choix

Enfin, l'humanisme laïque est porteur d'une morale ouverte. Basé sur des principes fondamentaux, telle l'égalité entre tous les êtres humains, il constitue un socle qui est ouvert à tous. Loin d'être une collection d'injonctions, il définit le cadre dans lequel l'homme peut s'épanouir. Ceci est évident dans le domaine de la sexualité. Un humaniste laïque se borne à dire qu'elle doit se déployer entre adultes consentants : le sexe des participants et les formes de leur sexualité ne regardent pas la société. L'humaniste religieux

va devoir composer avec une conception éthique particulière, qui, selon les cas, exigera l'existence de liens matrimoniaux, prohibera certaines pratiques, encouragera l'abstinence en interdisant la contraception... De même, dans les sujets éthiques difficiles que constituent l'avortement et l'euthanasie, l'humaniste laïque souhaite pour chacun le droit à décider par lui-même, alors que le religieux va vouloir imposer sa façon de voir, l'interdiction, à tous.

Les religions cherchent à imposer un code moral spécifique, à leurs fidèles ce qui est leur droit le plus strict, mais également à l'ensemble de la société. C'est ainsi que l'archevêque de Malines-Bruxelles, André Léonard, conteste la légitimité du Parlement à légiférer en matière éthique : «*Le Parlement s'attribue le droit de décider par vote majoritaire du sens de la sexualité, de la différence du masculin et du féminin, de la signification du mot mariage, du rapport métaphysique de l'être humain à la finitude et à la mort, de la qualité des embryons méritant ou non d'être respectés, etc.*»³. Or précisément, le Parlement ne décide pas d'un mode de vie, mais il modifie le cadre législatif afin que chacun puisse jouir de la plénitude de ses droits et poser lui-même ses propres choix, ce qui semble insupportable à André Léonard. On peut penser que ce type d'attitude est inhérente à la conviction religieuse, qui prétend détenir une vérité, et souvent encore, la Vérité, tandis que l'humanisme laïque ne souhaite offrir que la Liberté... ■

³ Dans son livre *Agir en chrétien dans sa vie et dans le monde* (Namur, Fidélité, 2011). Extrait cité par Christian Laporte dans *La Libre Belgique*, 6 janvier 2012.

Humanisme pratique et antihumanisme théorique

Édouard Delruelle

Professeur de philosophie politique - ULg

Comme conscience *pratique*, la conscience humaniste est libératrice: elle est l'aiguillon de toute critique politique des rapports de domination et d'aliénation. Mais comme conscience *théorique*, la même conscience humaniste est mystificatrice: elle érige l'homme en figure de légitimation des mêmes rapports de domination et d'aliénation. Pour échapper au piège de l'instrumentalisation idéologique, la conscience humaniste doit opérer sur elle-même un travail radical de réflexivité critique.

Dans les années 60, un tel travail a connu un développement particulièrement intéressant dans la philosophie française, à l'occasion de ce qu'on a appelé la «querelle de l'humanisme». Sous la houlette de Luc Ferry, la philosophie réactionnaire des années 80 et 90 voudra mettre un terme à cet antihumanisme critique, jugé intempestif et démobilisateur¹, en plaident pour un «retour» au sujet et à la conscience, et in fine, à «l'homme-Dieu»². Les prota-

gonistes de la «querelle de l'humanisme» avaient pourtant raison de souligner qu'une véritable politique en faveur des êtres humains passe par la critique de l'homme comme référence théorique abstraite. Selon la formule de Louis Althusser, «l'antihumanisme théorique était le seul à autoriser un réel humanisme pratique»³.

L'antihumanisme théorique tient en une proposition simple: le concept d'homme n'est qu'un avatar de l'idée de Dieu. L'humanisme est une cryptothéologie reconduisant la structure de l'idéologie religieuse. Une certaine laïcité «droit-de-l'hommiste» est donc naïvement complice de ce qu'elle dénonce⁴.

Un bref survol de l'histoire de la philosophie moderne confirme cette hypothèse. On fait généralement remonter à Descartes la première philosophie où la subjectivité humaine fonde sa capacité à connaître et à agir sur sa seule conscience (*«je pense donc je suis»*). Mais le sujet-cogito s'appuie encore sur Dieu comme garantie ultime. S'il y a quelque certitude accessible à l'homme, c'est par l'intermédiaire de Dieu. Chez Kant, par contre, Dieu n'est plus en position de fondement; il n'est plus qu'un horizon régulateur, une Idée qui oriente l'homme dans sa vie pratique. Cette fois, c'est la morale qui devient le refuge de Dieu. Chez Hegel, nouvelle révolution: Dieu s'identifie à l'Esprit du monde qui n'est rien d'autre que le mouvement même de l'histoire humaine. Dieu est devenu immanent à l'homme. Feuerbach accomplit un dernier tour de spire en transformant la théologie en anthropologie, en faisant de l'homme lui-même un Dieu. L'homme moderne ne serait que le terme d'un processus d'immanéntisation de Dieu amorcé par le christianisme. Du *Dieu-homme* à *l'homme-Dieu*, la conséquence est la bonne.

C'est Heidegger qui nous a fourni la matrice d'une telle critique philosophique de l'humanisme. Selon lui, la question primordiale de la philosophie est la question de l'être, donc du temps (puisque l'éénigme de l'être est le *«il y a»*, l'événement d'être). Cette question aurait été recouverte, refoulée par une succession d'êtres fondateurs et «atemporels»: la Nature (Antiquité), Dieu (christianisme), enfin l'Homme

¹ Luc Ferry et Alain Renaut, *La pensée 68. Essai sur l'antihumanisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1988.

² Luc Ferry, *L'homme-Dieu ou le sens de la vie*, Paris, Grasset, 1996.

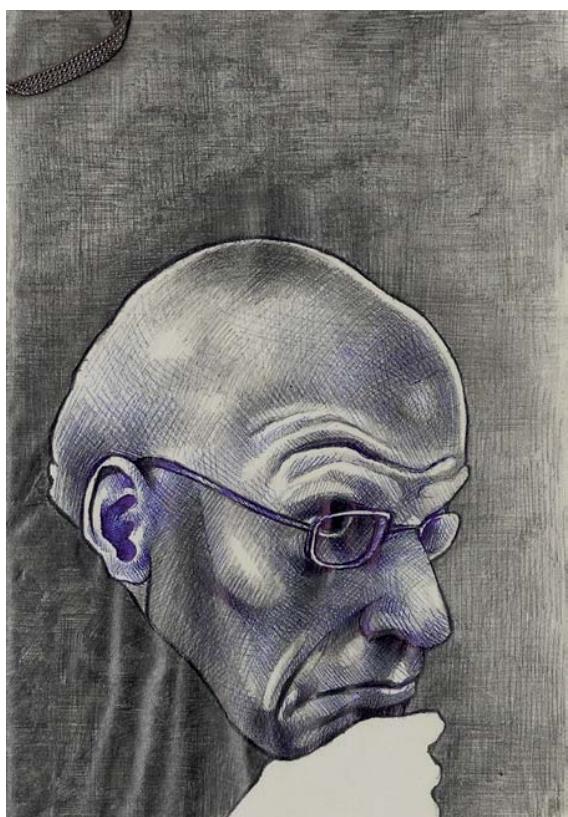
³ Louis Althusser, *L'avenir dure longtemps*, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, IMEC, 1992, p. 209.

⁴ Je me permets de renvoyer à ce sujet à mon essai *L'humanisme, inutile et incertain? Une critique des droits de l'homme*, Bruxelles, Labor, 1999.



(modernité). Avec le subjectivisme moderne, l'oubli de l'être atteint son comble en ce qu'il précipite l'humanité dans le technicisme (cf. l'homme érigé par Descartes en «maître et possesseur de la nature»). Au concept d'«homme», Heidegger substitue celui de *Dasein*, qui signifie «existence», «être-là»: «*Cet étant que nous sommes chaque fois nous-mêmes et qui a, entre autres possibilités d'être, celle de questionner, nous lui faisons place dans notre terminologie sous le nom de Dasein*»⁵. L'homme n'est en fait que ce «lieu» fini, historique, temporel où l'être se manifeste.

Selon cette généalogie, qui recoupe celle de Nietzsche, l'homme n'a «tué Dieu» que pour prendre sa place. Or conserver la place, c'est continuer de vouloir se rassurer, se mettre à l'abri d'un fondement. Pour ceux qui refusent



■ Michel Foucault: un espace pour la pensée.

une telle protection idéologique, deux voies sont possibles.

La première est celle de Sartre: l'homme doit assumer sa passion de se mettre à la place de Dieu. Même si ce désir est vain («*l'homme est une passion inutile*»), il «projette» l'homme en avant de soi, dans le monde, vers les autres. Or si la conscience humaine est projection, mouvement, spontanéité, alors c'est qu'elle est intrinsèquement pratique: «*Ce n'est pas dans je ne sais quelle retraite que nous nous découvrons: c'est sur la route, dans la ville, au milieu de la foule, chose parmi les choses, homme parmi les hommes*»⁶. D'où

**“Sartre:
l'homme doit assumer
sa passion de
se mettre à la
place de Dieu.”**

le slogan de l'existentialisme: «*l'existence précède l'essence*», que Sartre explicite dans ces termes: «*Cela signifie que l'homme existe d'abord, se rencontre, surgit dans le monde, et qu'il se définit après. L'homme [...] n'est d'abord rien. Il ne sera qu'ensuite, et il sera tel qu'il se sera fait*»⁷. Le sujet sarrien n'a pas d'essence, de nature, son être tient tout entier dans le *faire*, la création, l'action. S'agit-il encore d'un humanisme? Dans *La nausée*, Roquentin évacue la question: «*Je ne commettrai pas la sottise de me dire "antihumaniste". Je ne suis pas humaniste, voilà tout*»⁸.

D'où l'on voit, en passant, la différence avec Heidegger. Pour Sartre, l'existentialisme reste un humanisme *pratique*. Pour Heidegger, au contraire, la seule responsabilité éthique de l'homme, c'est l'être. L'homme n'est que le «là», le «berger» de l'être. «*Reste à savoir si cette pensée peut encore se caractériser comme humanisme. Assurément pas, si cet humanisme est un existentialisme et fait sienne cette proposition de Sartre: "Précisément, nous sommes sur un plan où il y a seulement des hommes". Si l'on pense à partir de Sein und Zeit, il faudrait plutôt dire: "Précisément nous sommes sur un plan où il y a principalement de l'Être."*»⁹ En se fermant ainsi la porte de l'humanisme théorique et pratique, Heidegger s'exposait à des déconvenues que son parcours politique devait hélas tragiquement confirmer...

La deuxième voie possible de l'antihumanisme théorique est celle empruntée par Foucault: rien ne doit venir à la place de Dieu; la place du fondement doit rester vide, car c'est dans ce vide laissé ouvert que la pensée peut surgir: «*De nos jours, on ne peut plus penser que dans le vide de l'homme disparu. Car ce vide ne creuse pas un manque; il ne prescrit pas une lacune à combler. Il n'est rien de plus, rien de moins, que le dépli d'un espace où il est enfin à nouveau possible de penser.*»¹⁰ Mais si l'Homme disparaît, c'est pour laisser apparaître des subjectivités concrètes résistant aux pouvoirs, et inventant à travers cette résistance de nouveaux rapports à soi, aux autres et au monde. Selon Foucault, une telle expérimentation critique s'inscrit dans la tradition des Lumières, qu'il définit comme une «*épreuve historico-pratique des limites que nous pouvons franchir, et donc comme travail de nous-mêmes sur nous-mêmes en tant qu'êtres libres*»¹¹.

Entre Sartre et Foucault, il s'agit plus d'une inflexion que d'une réelle opposition. Dans les deux cas, l'émancipation suppose la capacité de réfléchir ses propres conditions historiques de possibilité. Cette autoreflexivité critique, on la trouve déjà chez Marx et Freud, dans le geste qui leur commun de repérer *sous la conscience humaine tout un jeu inconscient de forces en conflit* (forces socioéconomiques ou forces psychiques). Le véritable humanisme n'est pas celui qui érige l'homme en divin de substitution, mais au contraire celui qui révèle ce qu'il ne veut pas voir de lui-même: sa matérialité, sa sexualité, son historicité. Humanisme fortement pratique, puisqu'il nous ramène à la trame la plus souterraine et la plus concrète de notre existence. ■

5 Martin Heidegger, *Être et temps* (1927), trad. F. Vezin, Paris, Gallimard, 1986, p. 30.

6 Jean-Paul Sartre, *Situations, I*, Paris, Gallimard, p. 32.

7 Id., *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Folio, 1996, p. 28.

8 Id., *La nausée*, Paris, Gallimard, 1938, p. 167.

9 Martin Heidegger, *Lettre sur l'humanisme*, Paris, Montaigne, 1957, pp. 85-86.

10 Michel Foucault, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966, p. 353.

11 Id., «*Qu'est-ce que les Lumières?*», dans *Dits et écrits*, vol. 2, texte n°339, p. 1394.

Europe : le plus petit dénominateur commun

Benoît Feyt

Cellule «Europe et International» du CAL

La Fédération Humaniste Européenne (FHE), dont fait partie le Centre d’Action Laïque, rassemble 50 associations issues de près de 20 pays. Elle défend, notamment, le principe de la séparation du politique et du religieux au niveau des institutions européennes. Dès lors, pourquoi ne pas parler de Fédération Laïque Européenne ?

La FHE définit l’humanisme comme un label comprenant un éventail de convictions et d’attitudes enracinées dans les valeurs des droits de l’homme. Dans la mesure où il ne prétend pas imposer de vérité absolue, encore moins révélée, l’humanisme diffère des discours religieux. Il défend, au contraire, le droit pour chaque individu de se forger ses propres convictions éthiques par l’expérience personnelle. Si cette définition de l’humanisme peut être comprise sans trop de difficultés par l’ensemble des Européens, si elle peut être traduite dans les 23 langues officielles de l’Union européenne sans en biaiser le sens, il n’en va pas de même pour la laïcité.

Privilège et financement

Le terme «laïcité» est en effet profondément enraciné dans la culture politique française. Par extension linguistique, il trouve également écho dans plusieurs pays dits de tradition latine. «*Mais il faut éviter les généralisations*», nuance Jean-Philippe Schreiber, directeur adjoint du Centre interdisciplinaire d’étude des religions et de la laïcité (CIEL) de l’ULB. «*Il est plus pertinent de considérer cette réalité État par État, plutôt que par ensembles sous régionaux, culturels ou linguistiques.*

Chaque État européen ayant eu, dans le passé, des rapports singuliers avec les églises, il est logique que l’on observe une grande variété de traditions juridiques dans les 27 États membres de l’Union européenne.» Ainsi, si la notion de laïcité fait partie de l’arsenal juridique de la France, de l’Italie et du Portugal, son usage diffère fortement d’un pays à l’autre. Au Portugal, la laïcité se conjugue avec

un concordat conclu entre l’État portugais et le Saint-Siège qui accorde certains priviléges à l’Église catholique, comme l’enseignement officiel de la religion à l’école publique. En Italie, la Cour constitutionnelle a beau avoir qualifié l’État de «laïque», il n’en demeure pas moins que l’Église catholique y jouit de larges priviléges. En Belgique, par contre, la Constitution ne fait pas de référence explicite à la laïcité même si elle était profondément laïque dans l’esprit de ses concepteurs. En Allemagne et aux Pays-Bas, qui sont pourtant deux États composés d’une double majorité confessionnelle catholique et protestante, les relations avec les Églises sont diamétralement opposées. Au Pays-Bas, le financement des cultes a pris fin en 1983, alors qu’en Allemagne on a délégué de nombreuses missions d’intérêt public aux Églises (enseignement, action sociale, santé) au point d’en faire le deuxième employeur du pays, derrière l’État.

Valeurs libres-exaministes

Quant à la Grande-Bretagne, où l’Église anglicane jouit du statut de religion d’État, la question de la laïcité se pose encore autrement. «*La laïcité est un terme tellement difficile à traduire en Anglais, que de nombreux experts anglophones préfèrent utiliser le terme en Français plutôt que de le dénaturer en parlant de “secularism”*», explique Jean-Philippe Schreiber. Sécularisation est un vocable qui relève du champ sociologique. Il décrit l’attachement ou le détachement d’une population en matière de pratique religieuse. La notion de laïcité relève, elle, du droit et/ou de la politique. Elle décrit la place accordée aux institutions religieuses dans la sphère publique d’un État. On connaît ainsi des États fortement sécularisés et parallèlement très faiblement laïcisés. Comme le Danemark, par exemple, qui consacre l’Église luthérienne comme religion d’État mais où les pratiques religieuses de la population sont très faibles.»

La Fédération Humaniste Européenne rassemble des associations issues de tous les États précédés, auxquels il faut ajouter des membres provenant de plusieurs pays d’Europe de l’est où l’expérience soviétique est toujours dans les mémoires. La FHE fédère donc des humanistes qui ne partagent pas la même expérience de la laïcité ni de la sécularisation de la société. Dans ces conditions, «humaniste» était sans doute le terme le plus adéquat pour définir les valeurs et le projet de société qui animent les libres-exaministes européens rassemblés au sein de la FHE. ■

Bus «athées» à Londres, à Berlin et en Espagne : la pub laïque fait scandale.



Humanisme CDH : une chatte n'y retrouverait pas ses pépites

Pierre Ansay

Docteur en philosophie¹

Les vrais décideurs à la buvette

Comment chercher le commun entre la doctrine, à supposer qu'on puisse en postuler une, de l'humanisme et le parti CDH? Car, si l'on prend au sérieux cette notion fourre-tout d'humanisme en philosophie politique, il convient d'évaluer combien et comment elle pèse sur les acteurs politiques davantage que sur les docteurs je sais tout, ces philosophes pontifiants toujours prêts à chercher les poux des gladiateurs politiques qu'ils n'ont pas le courage d'imiter. Soit –ce fut le cas pour le marxisme-léninisme, qui perdure encore dans les milieux éclairés², expurgé de toutes ses purges– un lien fort, motivant, stimulant persiste entre le penseur et l'acteur politique, soit le *corpus philosophique* sert –c'est le cas dans les grands rassemblements «chrétiens de gauche»— comme *mot de l'aumônier*, prononcé en début ou en fin de congrès soft-stalinien, devant une salle à moitié vide, quand les vrais décideurs, attablés à la buvette, commentent les résultats pratiques de leurs coups tordus en rotant sur leur dernier trappiste. On pourrait continuer la liste : que vient faire Giddens² dans le livre bleu blairiste? Que vient encore faire la charte de Quaregnon dans le virage social-démocrate dirupiste?

Le délitement des piliers et l'effondrement de la pratique catho

La question doit être résituée à partir du délitement des piliers. Le MOC (Mouvement ouvrier chrétien) prétend encore rassembler les acteurs associatifs, coopératifs, mutuellistes et syndicalistes, afin de construire une plate-forme d'action pour les chrétiens de gauche engagés en social et politique. Ce qui fuyait de partout n'est plus qu'une pantomime, ou à tout le moins, un agrégat de sergents-fourriers travaillant en sous-traitants pour le parti socialiste. Les organisations de jeunesse ont, elles aussi, viré leur cuti comme la fédération des scouts qui laisse tomber l'étiquette «catho» et une noria de professeurs d'université rassemblés autour de Philippe Van Parijs militant pour passer de l'UCL à l'ULB. La pratique catholique est en baisse vertigineuse, ce qui signe l'arrêt de mort progressif de cette organisation. Le seul acteur encore courageux et intelligent, le camarade Joseph Léonard, a bien

compris que sa persistance faisait du catholicisme traditionnaliste et de centre gauche une minorité culturelle capable de critiquer les admirateurs éthiques du marquis de Sade, dont on sait que les pratiques violeuses et transgressives constituent le fin du fin des agapes philosophiques de nos amis antihumanistes. Léonard sait bien que l'Église catholique, selon le mot de Sloterdijk, n'est plus *le banquier de la colère*. Que lui reste-t-il comme réserves éthiques pour contrer l'envahissement du capitalisme le plus ignoble dans les sphères de la spiritualité authentique?

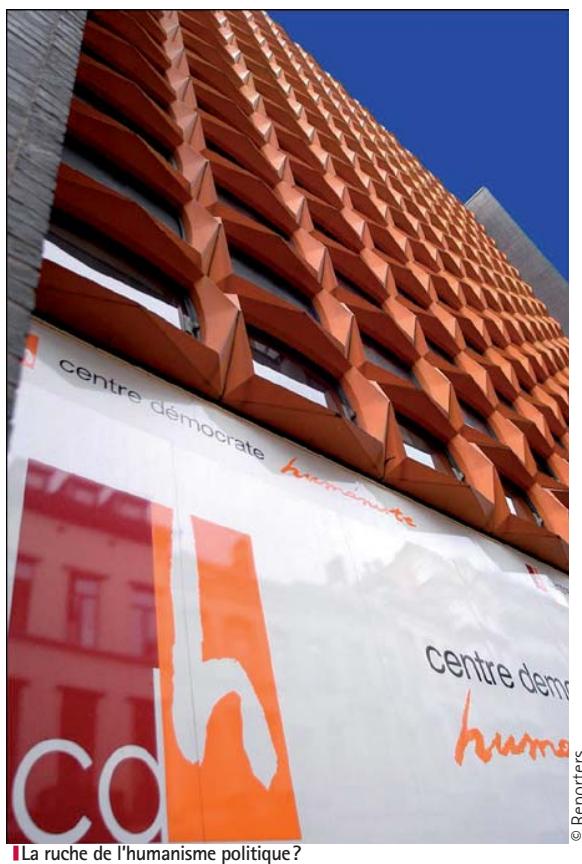
CDH, du «C» catho au «C» centrisme

À reposer la question en l'affaire, quel lien peut-il exister entre la doctrine politique humaniste et le CDH? Il est vrai que les chrétiens démocrates, à la différence des nazis et des ultragauches, n'ont pas de sang sur les mains, pas de victimes enfermées dans les goulags de la pensée éclairante. Sont-ce pour autant des «potte pei» pour qui la doctrine philosophicopolitique est le dernier des soucis qu'on laisse aux aimables naïfs qui croient encore à la sincérité philosophique de l'engagement politique? La réponse est complexe. En 2009, le philosophe et économiste Laurent De Briey publie, sur incitation avec la maternelle bénédiction de la tsarine de la rue des Deux-Églises, un beau livre de philosophie politique, *Le sens du politique*. Cela vaut le détour d'une anecdote : le député démo-chrétien Denis Grimberghs, un grand monsieur de la politique régionale bruxelloise, le lit sans remarquer à aucun moment l'occurrence du mot «personnalisme». On n'y trouve pas davantage «Cardijn» ni quasiment jamais «principe de subsidiarité». Le livre est beau, fort, bien construit : une véritable machine de guerre soft-communautarienne contre le mouvement des réformateurs et le libéralisme économique. Sans doute que De Briey, à la suite de Milquet, essaie de donner un fondement républicain au nouveau baptême CDH, liquidant en douce le «C» catho rappelant trop les ancrages pétaïnistes de son aile droite. Selon lui, la sphère politique n'est pas un arbitrage entre les intérêts particuliers ni davantage un quasi-marché et une agence de communication pour le ratissage des électeurs clients. La démocratie humaniste appelle à l'engagement pour la construction délibérative d'un bien commun qui va au-delà de ➤

¹ Pierre Ansay a publié récemment *Penseurs de la nouvelle gauche américaine* (Bruxelles, Couleurs livres, 2010) et *Spinoza peut nous sauver la vie* (Bruxelles, Couleurs livres, 2011).

² Anthony Giddens est un sociologue britannique connu pour sa théorie sur la structuration et sa vision holistique des sociétés contemporaines.

³ Quentin Skinner, «On Justice, the Common Good and the priority of Liberty», dans Chantal Mouffe (éd.), *Dimensions of Radical Democracy, Pluralism, Citizenship, Community*, Londres/New-York, Verso, pp. 221-224.



La ruche de l'humanisme politique?

main initial. Pas de coup de pied au cul pour les errances du passé, mais une litanie de coups de main dans le futur envisagé avec confiance.

Le nouveau bréviaire de l'action est au Nord

Le capitalisme ne peut progresser qu'en révolutionnant constamment ses modes de production et il convient donc, précise l'auteur, de le recadrer. L'action de l'État doit accompagner en aval les dégâts collatéraux des nouveaux dadas entrepreneurial : réorienter les chômeurs, orienter l'économie vers les secteurs porteurs et limiter la casse sociale lors des fermetures d'entreprises, fussent-elles rentables : «*L'humanisme démocratique promeut dès lors des réformes sociales et économiques d'inspiration scandinave, mais en étant conscient qu'une solidarité participative ne pourra se développer qu'en desserrant la contrainte d'une rentabilité immédiate et en assurant une meilleure gouvernance du système financier.*» À suivre De Briey, il y a de l'instituteur moral dans l'État qu'il nous propose, de l'animateur de patro, du Moïse laïque. Et puis l'État doit construire ce que le philosophe Charles Taylor appelle des biens convergents, où les gens se rassemblent et apprennent à se connaître (je pense comme exemples modestes aux stages ADEPS, au subventionnement de certaines associations). Et aussi, De Briey l'indique, l'État formaté par l'humanisme démocratique doit «*rompre la ghettoïsation de la société et favoriser le métissage social, en multipliant les possibilités de socialisation, en renforçant les structures d'insertion sociale et en soutenant l'action des milieux associatifs, afin de favoriser l'émergence d'une identité collective interculturelle.*». Dans le modèle scandinave, l'État crée un environnement favorable à la croissance dans un travail de longue haleine. Il doit «*jouer un rôle essentiel d'investisseur social afin d'orienter le développement économique vers les activités estimées sources de développement humain... faire face aux défis démographiques et écologiques... veiller à ce que la structure des coûts économiques reflète mieux les coûts réels, notamment sociaux et environnementaux, des activités économiques [...] Le politique doit être le lieu où, grâce à la médiation des institutions et de la procédure démocratique, se constitue une volonté générale exprimant l'intérêt commun à l'ensemble de la société... L'État serait ainsi l'expression de la société rendue raisonnable, c'est-à-dire de la société rendue libre.*». Mais que diable vient faire l'humanisme dans cette galère, à moins de se promener sur le site du CDH et d'examiner la *révolution Lutgen*: on y voit cinq pactes généreux autant que généraux, mais l'accent humaniste (travailler prioritairement sur les hommes) est présent: leur assurer sécurité et environnement, stimuler l'emploi et l'entreprise, allongement de la durée de la vie, sécurité et efficacité de la police et développement durable. Tout cela porté par des provinciaux ruraux profonds censés promouvoir un programme aux allures urbaines, un relooking post-milquétien social-démocrate avec juste assez de relents d'eau bénite pour rallier la majorité des cathos persistants pas encore campés dans leurs catacombes morales. Les philosophes n'ont pas besoin de s'exciter sur l'humanisme du CDH ni davantage cracher dédaigneusement sur Camus, Orwell ou Mounier. Les cédéhachistes vivent bien à Neufchâteau et les critiques antihumanistes rigolent bien à la rue d'Ulm, *roulez jeunesse.* ■

⁴ Capabilité: rendre la personne capable de conduire un véhicule, lui donner un permis de conduire et des bons d'essence, à tout le moins une voiture à certains moments et des routes convenables. Pas seulement des capacités, mais des voies concrètes pour les exercer dans un contexte collectif susceptible de reconnaissances appropriées.

Pour les damnés de la terre...

Stéphane Mansy

Délégué à Picardie Laïque – ReLaiS de La Louvière

La situation sociale s'aggrave, nul n'en doute ; et avec elle, la paupérisation s'accroît inexorablement pour une population de plus en plus large. Mais l'homme n'est pas toujours un loup pour l'homme...

Face à un constat qui risque de s'amplifier avec les mesures «austéritaires», l'accompagnement des plus fragilisés prend tout son sens. Il se conçoit avec humanité, dans un échange psychorelationnel altruiste où l'empathie et le rapprochement de l'Autre favorisent une analyse profonde de l'accélération de cette détresse protéiforme. Confrontés quotidiennement avec ces personnes aux dénuements divers, nous sommes capables de supporter ce qui nous paraît insupportable, grâce à la force de nos valeurs laïques liée au respect de la dignité humaine, en agissant sur le syndrome multipolaire. Évitant, dans la mesure du possible, d'exécuter uniquement un *one-shot* palliatif porteur d'une rechute inévitable), tout en identifiant ses causes.

L'accompagnement que nous offrons à ceux que la société étiquette péjorativement comme «sans» («sans-papiers», «sans domicile», «sans projet», «sans éducation», «sans qualification», «sans-emploi», «sans ressources»...), nous apprend à mieux cerner les véritables enjeux politiques et sociaux.

À partir de notre travail de terrain – cet espace «laboratoire» référentiel –, nous pouvons clairement définir les carences sociétales qui augmentent de façon substantielle. En somme, cette confrontation permanente aux blessures morales ou autres afflictions psychosociales alimente notre détermination à dénoncer les insuffisances structurelles, les errements relatifs au tout-à-l'institutionnalisation, le manque de prise en charge adaptée, les aberrations de certaines décisions politico-économiques à l'égard des plus démunis.

Outre l'aide psychosociale et le soutien moral envers ces publics fragilisés, notre conviction humaniste se manifeste également dans la réponse politique à ce péril sociétal, par une résistance aux iniquités qu'on nous présente souvent comme inéluctables. Dans ce contexte, nous préférerons clairement déclarer ces injustices illégales.

Pour l'humaniste laïque, l'accompagnement de ces personnes s'optimise dans une volonté de mettre en valeur leur dignité, leur parole citoyenne, leur esprit critique, leur auto-détermination et leur lutte légitime face à leurs conditions d'existence. Existence souvent chancelante sur le plan psychique, car empreinte de lésions hétéroclites qui se révèlent fréquemment par des problématiques psychosociales juxtaposées, telles que : addiction(s), absence organisationnelle, exclusion, isolement social, carence relationnelle et affective, précarité, pauvreté, insuffisance du capital culturel, déséquilibre temporel, décompensation, irritabilité, crise, dépréciation de soi, congélation du moi, dévalorisation généralisée, violence(s) exogène(s) ou endogène(s), pensées mortifères, passage à l'acte...

Il est donc important de maintenir avec ces personnes cet humanisme solidaire, en travaillant avec elles sur leur émancipation et leur «réalisation de soi», refusant tout étiquetage social préalable. Et en tenant compte de la fragilité, voire la complexité souvent préjudiciable des rapports relationnels que vivent ces personnes, ce qui peut provoquer notamment une violence latente.

En somme, face à ces tensions quotidiennes qui les traversent, devant ces diverses difficultés de subsister dans leur environnement hostile et coercitif, nous essayons de redéfinir avec eux un espace commun rassurant, valorisant, où leur parole trouve un véritable écho en résonnance avec leurs doléances. Donnant, dès lors, un sens à la libération de cette parole souvent enfouie aux tréfonds de leur introspection.

Lorsque ce public nous consulte, ce n'est pas nécessairement pour demander une aide précise ou un service concret, mais avant tout pour retrouver cet espace d'écoute où la parole citoyenne se laisse aller au gré de leur ressenti. Cette particularité d'accompagnement individualisé permet de légitimer l'existence de ces personnes avec, à la clé, la possibilité de se traduire par un projet individuel, communautaire ou culturel.

Pour conclure, notre humanisme de terrain se décline au quotidien par une dynamique répondant aux valeurs laïques telles l'égalité, l'émancipation, la solidarité et l'autonomisation des personnes avec lesquelles nous travaillons. Gageons que ce combat journalier, que nous optimisons à leurs côtés afin d'abolir définitivement ces inégalités sociales et cette paupérisation endémique, peut être pris réellement en considération par les décideurs publics. ■



En avant l'Homme (avec Camus).

© Patawet-Hautefort

L'humanisme dans tous ses états

Jean De Brueker
Secrétaire général adjoint du CAL

Un courant culturel européen, une vision du monde, un concept philosophique, une valeur du présent, une valeur en péril, un modèle psychothérapeutique, un paradigme, une démarche globale... et autant de ratons laveurs. Il en est de l'humanisme comme du fromage belge, une grande diversité, mais on peut l'espérer un même goût prononcé pour les libertés, pour la liberté.

La filiation historique de l'humanisme semble de notoriété publique et est dès lors partagée par la majorité des auteurs ; on le voit naître, se référer et évoluer dans de belles convergences décrites dans les doctes commentaires qui lui sont réservés.

Mobiliser les capacités intellectuelles de l'homme pour lui permettre de faire face aux réalités en développant une démarche autonome et tenter de comprendre le mode de pensée et d'action de ses contemporains, de donner un sens à sa vie, à la vie, en dehors ou du moins à côté de la transcendance, voilà un beau projet.

Une fois prise la mesure de l'homme et de toute chose, il faut se garder de tomber dans quelques pièges qui dénaturent l'humanisme. Par exemple le ramener à la bienveillance charitable ou le mettre sur un piédestal d'humanocentrisme exacerbé, dont il est même possible de pousser le mauvais goût à faire de notre approche humaniste occidentale un mètre étalon qui devrait trôner dans tous les musées de Sèvres et de Navarre.

Si l'humanisme peut s'appuyer sur les droits de l'homme pour en décliner des règles de vie en société et les préceptes moraux liés au respect des droits fondamentaux, il n'est pas le seul à se soumettre à cette partition soucieuse de justice et d'égalité.

Il n'est donc pas question de garder enfoui dans le jardin de la laïcité cet humanisme reçu en héritage et, tel une mère possessive, d'éloigner tous les chalands qui voudraient en faire leur habitation.

Mais d'autre part à force de tordre les concepts on en arriverait à perdre son chrétien.

Tout récemment, même les scouts, rois incontestés du jeu de piste, sont arrivés à la paumer.

Il faut dire que leurs aînés avaient montré la voie quelques années auparavant quand ils étaient entrés en humanisme par un coup de baguette biblique. Mettant l'humanisme à leur mode, à force d'aimer leur prochain, ils avaient déduit que cette constante transversale, que cette transcendance horizontale évoquée par François De Smet dans ce numéro, était capable de rivaliser avec la verticalité de la transcendance classique.

Dans un registre parallèle, quand en 2011 le vice-président du Parlement européen chargé de la mise en œuvre du dialogue avec les différentes convictions et membre du Parti populaire européen déclare dans l'hémicycle que la loi de dieu est supérieure à la loi des hommes, alors les laïques, les humanistes sont prêts à la croisade pour éviter que le despotisme convictionnel revienne mettre un couvercle sur des libertés chèrement gagnées.

Nous pouvons nous réjouir que l'humanisme soit une philosophie largement partagée à condition que derrière le vernis des mots, il reste un espace pour l'exercice du libre examen.

Au commencement était l'homme, à l'arrivée aussi. Avec de telles affirmations, les évolutionnistes se disent qu'on a sauté une branche ; les créationnistes, qu'il nous manque une case et les écologistes, qu'il faudrait arrêter de porter une attention homomaniacale à ce bipède et penser à sauvegarder les plantes, les ressources, l'air, les espèces... et plein de choses tout aussi fondamentales – il est vrai.

Alors cet intérêt, ce recentrage sur l'homme ne conduit-il pas à prendre tragiquement conscience de l'absurdité de la condition humaine et de prôner, comme Albert Camus, la révolte comme réponse à l'absurde ?

Enfin, quand on a l'homme comme horizon, comme préoccupation première, on doit prioritairement se soucier de sa liberté de croire et de ne pas croire et de changer de conviction. En paraphrasant un grand humaniste, on pourrait déclarer : «*Je ne crois pas à ce que tu crois, mais je me battrais jusqu'au bout pour que tu puisses y croire.*»

Cet espace de libertés doit être ouvert à tous à condition qu'il ne soit pas confisqué pour imposer des interdits en opposition avec les droits de l'homme ; là, l'humanisme est à coup sûr un levier pour l'épanouissement des personnes et le renforcement de la démocratie. ■

“L'humanisme est à coup sûr un levier pour l'épanouissement des personnes et le renforcement de la démocratie.”

Sciences en scène 2012

Jeux de lumière

Pasquale Nardone

Professeur à la faculté des sciences de l'ULB

Quand la raison l'emporte sur l'obscurantisme, la lumière jette ses feux sur une jeunesse avide de savoirs. Telle est la raison d'être de « Sciences en scène », concours interécoles dans lequel les sciences se donnent en spectacle.

« Sciences en Scène » est une initiative pédagogique innovante : écrire, mettre en scène, réaliser les décors et costumes, enfin jouer une pièce de théâtre traitant d'un sujet scientifique. L'approche pédagogique par « projet » est une idée excellente parce qu'elle fait construire le savoir par les étudiants, guidés par un ou quelques enseignants. On évite ainsi l'aspect frontal et passif du cours ex cathedra. L'étudiant plonge en immersion dans la science guidé par sa motivation, moteur trop souvent oublié. Le « projet » induit aussi un changement de position de l'enseignant. Il n'est plus le possesseur d'une vérité à transmettre mais devient l'accompagnant, le guide qui amènera à la réalisation du projet. Enfin, et n'est pas la moindre des qualités, le projet met toute la classe en action. Crément ainsi des liens différents entre les étudiants et un rapport nouveau entre eux et l'enseignant, cette approche s'appuie fortement sur le relationnel qui permet l'acquisition des savoirs. Le caractère interdisciplinaire est évidemment total, puisqu'outre le mélange possible des disciplines scientifiques entre elles, le projet nécessite la mise en action et en coopération de compétences variées. Sciences en Scène permet donc l'émergence de comportements nouveaux peu fréquents dans les cours traditionnels. Le choix de la thématique scientifique est aussi

essentiel au projet. En parcourant eux-mêmes les savoirs scientifiques, les étudiants reconstruisent l'historique de la découverte du fait. Mais aussi il voit enfin comment ce savoir s'est construit et quels en sont les enjeux intellectuels, sociaux et philosophiques. Les étudiants entrent donc de fait dans le débat d'idées mais toujours centré sur la réalité objectivable et expérimentable. Cette initiative permet donc de briser le parallélisme pernicieux entre les cours de sciences et les cours de religions. Elle permet enfin de voir disparaître les terminologies tendancieuses que l'on entend parfois – « Je ne crois pas la théorie de l'évolution de Darwin » ou « Je ne crois pas dans l'expansion de l'univers » –, ramenant le verbe « croire » là où il a sa place. La recherche et l'appropriation des savoirs par les étudiants exercent de fait leur esprit critique. Devant les évidences historiques et la quantité de données vérifiables, les élèves prennent petit à petit conscience de la différence fondamentale qui existe entre la construction scientifique et les dogmatismes religieux. ■



© Bernard De Keyzer

ORELA : l'observatoire du CIERL

Yves Kengen

Rédacteur en chef

Cela manquait, le CIERL (Centre interdisciplinaire d'étude des religions et de la laïcité) l'a fait : le nouvel Observatoire des religions et de la laïcité (ORELA) est désormais en ligne¹. Créé sous la houlette attentive de Jean-Philippe Schreiber² et de Cécile Vanderpelen³, ce site regroupe quantité d'informations académiques et issues d'une minutieuse revue de presse internationale. Une mine de renseignements sur l'actualité du fait religieux, au service des chercheurs, journalistes, étudiants, institutions, monde politique notamment, enrichie dès le départ d'un million de coupures de presse rassemblées par le CIERL depuis une trentaine d'années.

1 Site web de l'observatoire : www.o-re-la.org

2 Professeur à l'ULB, directeur de recherche au FNRS et directeur adjoint du CIERL.

3 Professeure assistante à l'ULB.

L'ORELA poursuit, pour faire simple, quatre objectifs prioritaires :

- ✓ Proposer une revue de presse quotidienne relative aux religions et à la place des convictions dans l'espace public ;
- ✓ Diffuser des analyses, des études, des expertises et des synthèses de résultats de recherche relatifs aux religions et convictions et aux relations Églises/États, rédigées par des experts scientifiques issus du CIERL et de plusieurs universités européennes ;
- ✓ Fournir un rapport annuel sur l'état des religions dans l'Union européenne et dans le monde,

✓ Proposer des outils documentaires aux utilisateurs.

Pour sa revue de presse, l'Observatoire offre une synthèse quotidienne de l'actualité des religions, basée sur le dépouillement d'une quinzaine de titres de la presse quotidienne, de la presse hebdomadaire et de la presse spécialisée, principalement en langue française et anglaise. Son attention se porte, dans l'ordre des priorités, sur la Région de Bruxelles-Capitale, le contexte belge, l'Union européenne et les autres régions du monde.

Concernant les analyses, il est utile de préciser que l'ORELA ne limite pas ses contributions aux seuls chercheurs de l'ULB ; sa démarche se veut pluraliste et aussi objective qu'il soit possible de l'être dans ces matières. Même si l'occasion est belle de rappeler que le CIERL est un pôle d'excellence internationalement reconnu dans le domaine des religions et de la laïcité ! Il est, à cet égard, agréé par le Fonds national de la recherche scientifique (FNRS) comme l'un des dix laboratoires de référence en sciences humaines en Belgique francophone. On trouve également sur ORELA des dossiers didactiques savamment constitués, comme la synthèse du récent colloque sur le blasphème.

Les concepteurs du site s'apparentent à l'enrichir d'un intéressant « dictionnaire des idées reçues », particulièrement bienvenu dans le contexte actuel de crispation entre les tenants des différents cultes ou courants religieux et même, ne nous en cachons pas, de la libre pensée.

Un outil de savoir à découvrir et à utiliser sans arrière-pensée ! ■



La Pensée et les Hommes

À la radio

Tous les samedis sur La Première vers 19h05 (ou 22h30)



Raymond Trousson



Jacques Lemaire

DIMANCHE	MERCREDI
15	25
AVRIL	AVRIL
9h20	18h55
sur la UNE	sur la TROS

L'année Rousseau
Il y a 300 ans naissait un grand penseur politique français
Raymond Trousson et Jacques Lemaire

SAMEDI	
21	MARDI
AVRIL	24
10h30	Fin de soirée
sur la UNE	sur la UNE

Les femmes et la franc-maçonnerie
Cécile Révauger, Jeffrey Tyssens et Jacques Lemaire

MARDI	
24	SAMEDI
AVRIL	29
Fin de soirée	AVRIL
sur la UNE	sur la UNE

Avortement : le combat continue
22 ans plus tard, la lutte est toujours d'actualité

DIMANCHE	
29	SAMEDI
AVRIL	5
9h20	MAI
sur la UNE	sur la UNE

Pensées pour l'humanité
Jean Cornil rencontre Edgar Morin (Voir annonce p. 33)

MARDI	
8	SAMEDI
MAI	29
Fin de soirée	AVRIL
sur la UNE	sur la UNE

L'évolution aujourd'hui
Jacques Reisse et Jacques Lemaire

Credit photos : © Georges Kolodas et © David Monniaux

BRÈVES

DILEMME CHEZ LES ORANGE-NASSAU

L'avalanche qui a emporté le prince Johan Friso a mis la famille royale néerlandaise dans une position difficile. Il semble désormais acquis que le prince, qui a subi des «dommages massifs» au cerveau par manque d'oxygène, soit condamné au coma ou à une vie végétative. Les descendants de Guillaume d'Orange se retrouvent donc confrontés à la terrible question de savoir si le prince Johan Friso doit être débranché. Ou au contraire s'il doit être maintenu en vie comme l'est, par exemple, depuis six ans, l'Israélien Ariel Sharon. Avec la Belgique et le Luxembourg, les Pays-Bas présentent la législation la plus avancée en matière d'euthanasie. Le maintien à long terme des patients dans le coma est rare. Mais la famille royale néerlandaise est de religion protestante et, pour bien des protestants, l'euthanasie reste un tabou. Le dilemme qui se pose aujourd'hui à la populaire famille royale néerlandaise pourrait bien renvoyer le pays face à ses avancées éthiques à travers un large débat de société. (Map).

SANTORUM ET SANS REGRETS

Cette dépêche de l'agence France Presse (AFP) s'intitulera peut-être un jour «Santorum, à quoi nous avons échappé». Extraits: La vision de Rick Santorum pour l'Amérique est «*de rétablir sa grandeur par la promotion de la religion, de la famille et de la liberté. Lors d'entretiens télévisés, l'ultraconservateur a réaffirmé son hostilité au mariage homosexuel, à l'avortement même en cas de viol, et à la contraception, même s'il n'entend pas interdire les contraceptifs.*». «*Santorum a confié par ailleurs avoir eu un haut-le-cœur en entendant le président Kennedy défendre la séparation de l'Église et de l'État. Il a traité le président sortant Barack Obama de "snob" parce que ce dernier souhaite que tous les Américains puissent faire des études supérieures.*» Plus fort si l'on en croit l'AFP: «*La larme à l'œil, Santorum a lui-même raconté comment il avait dû se résoudre avec son épouse en 1996 à provoquer l'accouchement à vingt semaines d'un enfant non viable. Refusant de remettre le corps à la morgue, le couple avait passé la nuit sur son lit d'hôpital, entourant le petit mort, qui avait ensuite été présenté aux autres enfants de la famille.*» (Map).

UNE CAMPAGNE AU STADE HALAL

Au lendemain du passage du candidat à la présidentielle Nicolas Sarkozy sur France 2, la presse satirique française s'en est donné à cœur joie. C'était le 6 mars. Pour rappel, la campagne avait pris un tour inattendu, le halal avait déboulé dans le débat politique, Sarkozy disant notamment favorable à «*l'étiquetage de la viande en fonction de la méthode d'abattage*». Le Premier ministre François Fillon avait suggéré ensuite aux religions de revenir sur les «traditions ancestrales» d'abattage rituel des animaux. «*La campagne régresse au stade halal*», titrait *Le Canard enchaîné*. Dans le même *Canard*, on pouvait voir une caricature mettant en scène un barbu demandant à un paysan: «*Qu'est-ce qui me dit que votre viande est halal?*»... Une vache voilée. (Map)

LES AFFRES DE LA GALANTERIE FRANÇAISE

C'est avec délectation que le quotidien britannique *The Telegraph* (22/2) relate la mésaventure survenue à un haut responsable de Dassault Aviation en gare du Nord à Paris le 2 février dernier vers 17 heures. Alors qu'il s'apprêtait à embarquer à bord d'un Eurostar en

direction de Londres pour y négocier l'accord secret franco-britannique sur la conception conjointe, par Dassault et BEA, d'un drone révolutionnaire, il s'est fait voler des documents classés «confidentiel-défense» relatifs à ce projet: l'homme, dont l'identité n'a pas été dévoilée, a relâché sa vigilance lorsque sa collègue femme a été importunée par une personne inconnue, rapporte *The Telegraph*. Et lorsqu'il est revenu au distributeur de billets après avoir aidé sa collègue, sa mallette avait disparu. Si l'on comprend bien, ce haut responsable de l'armement, n'écoutant que son courage et sa galanterie, a volé au secours de sa collègue en abandonnant en pleine gare —la plus fréquentée d'Europe— une mallette contenant des documents à haute valeur stratégique. Bravo l'amateur! Les services de police estiment subtilement que l'attention du responsable de Dassault Aviation a été détournée à dessein. Selon *The Telegraph*, la police souligne qu'une opération hautement sophistiquée menée par une agence d'espionnage ne pouvait être écartée. Hautement sophistiquée, seulement? (yk)

ESSORAGE EXPRESS

La ville de Zürich, dans la très chrétienne Confédération helvétique, vient de lancer un concept d'une haute tenue morale: le bordel «drive-in». Ça se présente un peu comme un car-wash, explique doctement *Courrier international* (8/3): 10 compartiments cloisonnés peuvent accueillir autant de voitures en toute discréetion. Et en toute sécurité, s'il vous plaît! «*Ces box seront dotés d'alarmes. Des assistantes sociales ainsi qu'un service de police seront à proximité du site.*» Un service de peaux lisses? (yk)

SIMPLIFICATION ÉLECTORALE

Au Parti républicain des États-Unis, on sait comment battre Obama. C'est l'organisation antiraciste NAACP qui a levé le lièvre, rapporté pour la circonstance par *Le Figaro* (16/3): sous prétexte de lutter contre la fraude électorale, explique la NAACP dans la plainte qu'elle vient d'adresser à l'ONU, les républicains multiplient «*les initiatives à travers le pays visant à imposer un contrôle plus strict des électeurs dans les bureaux de vote*». Et, fallait-il le préciser: «*Cinq millions d'électeurs, pauvres, noirs, latinos, personnes âgées, étudiants et handicapés, votant pour la plupart démocrate, pourraient être privés de droit de vote en novembre.*» Plus fort que le bourrage d'urnes: la suppression d'électeurs! La «plus grande démocratie du monde» reste un exemple pour le monde. (yk)

SILENCE, ON PENSE

Un hall omnisports transformé en lieu de cérémonie laïque: il suffisait de le vouloir pour le faire. Exploit accompli dans la commune de Peter Vanvelthoven, bourgmestre de Lommel. Un décor sobre, pas la moindre référence à une idéologie quelle qu'elle soit, de la retenue et de la dignité. Et surtout, plutôt que cette résonnance grandiloquente typique aux églises, un son mat qui donne aux silences toute leur force d'évocation et aux symboles leur juste importance. (yk)

Une charité bien ordonnée

Pascal Martin
Journaliste

L'Église orthodoxe grecque a longtemps échappé à l'impôt. Malgré des coupes dans les salaires des prélats et la taxation de certaines activités commerciales, elle reste privilégiée.

On l'a longuement cherché à Athènes avant d'apprendre qu'il était à l'étranger. Lui, Antonios Papanikolaou de l'association Kivotostoukosmou¹, le pope des pauvres, célébré régulièrement en Occident tant sa générosité dépasse les frontières. La directrice

d'un orphelinat l'avait alors sanctifié entre les lignes d'une interview: «Heureusement qu'il est là. C'est un saint homme. Il n'y a que lui dans l'Église orthodoxe grecque pour s'intéresser aux malheureux. Les autres, ils ne pensent qu'à leur argent et à leur patrimoine. Et refusent de payer l'impôt malgré toute cette fortune, toute la misère qui menace la Grèce.»²

L'Église orthodoxe grecque est riche. Très riche. Sa fortune, elle l'a constituée sous l'Empire ottoman, à une époque où les propriétaires sans héritiers devaient accepter de voir leurs biens accaparés après leur mort par l'occupant, à moins qu'ils n'en fassent don à l'Église. Son patrimoine a ainsi enflé pendant des siècles jusqu'à ce que la Grèce devienne indépendante. Après 1830, l'État récupéra une partie des terres cultivables pour les distribuer aux paysans, en échange d'un privilège fiscal cédé ad vitam æter-

nam. Puis, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement a pris en charge les salaires du clergé en échange d'une taxe de 25% sur les paroisses. Mais une taxe restée dans le vague en raison d'une mauvaise administration fiscale.

En 2003, par exemple, 255 millions d'euros étaient dépensés par l'État en rémunérations et en retraites alors que l'impôt payé par l'Église se traînait à 17,6 millions. Cela bien qu'elle se fut enrichie considérablement encore dans les années 50, moment où en contrepartie d'une nouvelle cession de terres aux paysans, elle reçut nombre d'immeubles implantés dans les villes, qui ont pris évidemment beaucoup de valeur avec le temps. Parallèlement, les taxes payées par l'Église devinrent à ce point marginales qu'en 2004, le gouvernement socialiste de Konstantinos Simitis, qui recherchait son appui pour gagner les élections, promit de les supprimer. La gauche perdit pourtant le pouvoir et la droite maintint ce privilège nouvellement acquis. Dans

un tout autre dossier, à Bruxelles, les données fournies par Athènes pour accéder au club de la monnaie unique posaient tout doucement question...

Des milliards d'euros

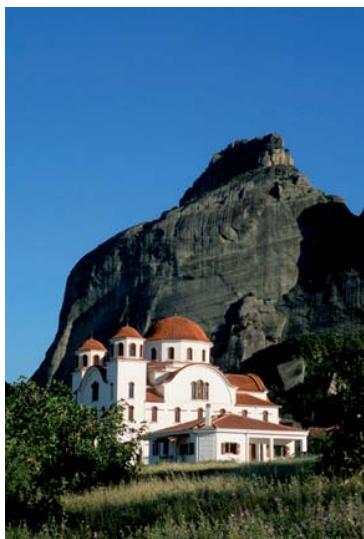
La crise est passée par là et l'Église a finalement été soumise à l'impôt. Mais si peu. En mars 2010, ses revenus commerciaux sont taxés à 20%, les dons (déclarés) subissant une ponction de 5 à 10%. Les revenus des prélats sont rabotés. En 2011, l'Église échappe cependant à la lourde taxe immobilière qui frappe désormais les propriétaires. Seuls les biens qu'elle exploite commercialement seront imposés. Critiquée pour ce passe-droit, elle se rebiffe: elle a payé 2,5 millions d'impôts fonciers en 2010, c'est bien assez... Sa fortune est pourtant évaluée entre 700 millions et trois milliards d'euros, aucun chiffre officiel n'étant disponible. Il faut y ajouter les biens des paroisses, des évêchés, des monastères, des patriarchats orthodoxes non grecs. Mais



En Grèce, certains rigolent, d'autres non.
(Sa Béatitude l'archevêque Hieronymus II d'Athènes, Sa Sainteté Aram I^{er} des Catholiques de Cilicie et l'évêque Khoren Doghramadjian, primat du diocèse arménien de Grèce.)

1 Site web de l'association: www.kivotostoukosmou.org

2 Conversation avec l'auteur, juin 2011.



Photononstop/Igor Bognar

Un petit pied-à-terre orthodoxe exonéré d'impôts.

aussi 130 000 hectares de terres, des immeubles en zone urbaine, 1,5% de participation dans la Banque de Grèce, etc. Et sans doute bien d'autres richesses dont on ignore la valeur, faute de cadastre.

Pour sa défense, l'Église orthodoxe grecque avance qu'elle s'acquitte de tâches caritatives qui vont croissant avec la crise. Mais à nouveau, ses comptes en la matière sont opaques. Il est impossible de dire quelle part de ses revenus est attribuée à ces activités charitables.

Opaque aussi la relation qui lie l'Église à l'État. Elle lui a concédé par le passé à titre gratuit des terres où il a construit certains ministères publics. En échange de quel privilège, de quel appui?... L'Église n'influe-t-elle pas fatalement par ce biais sur les affaires publiques? En sus, elle n'hésite pas à l'occasion à afficher ouvertement sa mauvaise humeur. En décembre 2010, le Saint Synode (le conseil national des évêques ou métropolites) a ainsi fait dire dans toutes les paroisses que la «troïka» (UE, FMI, BCE) se comportait comme une force d'«occupation étrangère». Une accusation destinée à renvoyer les Grecs à l'occupation ottomane, à un temps où le fait d'échapper l'impôt faisait office d'acte de résistance.

Il suffit d'interroger des députés, qu'ils soient issus du Pasok (gauche) ou de

la Nouvelle Démocratie (droite), pour comprendre que l'imposition des biens de l'Église orthodoxe constitue un véritable tabou. Taxer les riches Grecs, les armateurs, les banquiers, tous ceux qui, protégés par leur fortune, ne paient pas l'impôt, engendre dans les milieux politiques une réponse évidente: «*Si taxes il devait y avoir, ils partiraient ailleurs*». À Malte ou à la Barbade. Évoquer les priviléges fiscaux de l'Église aboutit en revanche à secouer autant l'âme politique de la Grèce que son portefeuille. Comme l'explique le sociologue Polikarpos Karamouzis dans les colonnes du *Monde*, «*l'Église de Grèce est une église nationale. Cela signifie qu'il y a une connexion politique entre l'Église et l'État, qui lui a donné ses priviléges. Son rôle spirituel est étroitement lié à son rôle politique, entretenant une confusion entre les fidèles et les citoyens, qui est exploitée par les politiciens en quête de vote*»³.

Venizelos, un proche de l'Église

Ce «partenariat» est d'une certaine façon inscrit dans la Constitution, à la manière de la Pologne ou plus récemment de la Hongrie («Dieu bénisse les Hongrois»). La loi fondamentale de l'État grec est écrite «au nom de la Trinité sainte consubstantielle et indivisible». Dans les grands partis, l'Église peut compter sur des appuis inconditionnels. L'actuel ministre grec des Finances, Evangelios Venizelos, bien qu'issu du parti socialiste (Pasok), est réputé proche des milieux orthodoxes. Il est aussi au centre des négociations européennes sur la dette publique de son pays et des choix consentis par la réduire.

Dire que l'Église n'est pas mise sous pression par l'État serait toutefois faux. En 2011, un bras de fer l'a opposée au gouverneur de la Banque de Grèce Giorgos Provopoulos qui s'intéressait au contenu des caisses des paroisses, des monastères et des institutions religieuses. Le Saint Synode a alors brandi une conclusion de la Cour européenne des droits de l'homme, dégagée au terme d'une affaire précédente, qui avait déjà concerné les titres de propriété de certains monastères. Tenace, le gouverneur Provopoulos a promis que l'Église n'échapperait pas à l'ap-

plication du plan de rigueur. Mais on attend toujours la suite de ce dossier, alors qu'un second plan d'aide de 130 milliards d'euros a été accordé à la Grèce et qu'une partie de sa dette publique est passée à la trappe.

En février dernier, visiblement excédée par la critique et par le «bruit journalistique», l'Église orthodoxe grecque a tenu à faire savoir qu'elle paie elle aussi des impôts: 12,5 millions d'euros en 2011, pour l'ensemble de ses évêchés, monastères et paroisses. Soit 10 millions de plus que les 2,5 millions annoncés en 2010 mais, a-t-on entendu, il ne s'agissait alors que des montants acquittés par le service central des finances de l'Église, sans tenir compte des églises locales. Au cours de l'année écoulée, soucieuse de protéger son image de marque alors que la crise lamine littéralement le pays, elle a entrepris également de constituer un cadastre pour recenser ses avoirs tout en s'activant à développer ses biens commerciaux.

Sur le net aussi, l'Église orthodoxe grecque se défend bec et ongles. Quitte à rentrer dans des détails parfois cocasses: «*En plus, le gouvernement grec est financé grâce au prélèvement de 30% des recettes de l'Église sur les cierges qui sont allumés au libre choix des fidèles lorsqu'ils se rendent dans les églises.*»⁴ Fiat lux... ■

Ce sont des entités publiques religieuses à but non lucratif, autofinancées, qui agissent à des fins charitables, philanthropiques et culturelles.

3 Alain Salles, «L'argent tabou de l'Église grecque», dans *Le Monde*, 21 septembre 2011.

4 Christos Tagarakis, «Le salaire des gens du clergé», mis en ligne le 22 février 2012, sur <http://diaspora-grecque.com>.



dossier ÉVALUATIONS DES ÉLÈVES:
Eduquer n°88 vient de paraître.

Depuis la maternelle jusqu'à l'université, l'apprentissage des élèves est en permanence évalué. Partie inhérente de l'enseignement, cette évaluation a pris une telle place que certains commentateurs évoquent une «évaluationniste aiguë», sorte de maladie du système scolaire qui se manifeste par la pénétration d'une logique managériale au sein de l'école. Dans quelle mesure l'évaluation participe-t-elle à cette logique? Comment et pourquoi les élèves sont-ils évalués dans l'enseignement obligatoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles? Que révèle l'importance de l'évaluation sur notre système scolaire? Les notes sont-elles un moyen d'apprentissage pertinent ou, au contraire, constituent-elles une entrave? Serait-il préférable de les supprimer? Quelles sont les alternatives à la note? Autant de questions sur lesquelles Eduquer se penche dans ce dossier.

Pour nous contacter:
Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente asbl
Rue de la fontaine, 2 – 1000 Bruxelles
02/511.25.87 - eduquer@ligue-enseignement.be www.ligue-enseignement.be

L'entretien de Jean Sloover avec Pierre Larrouтуrou

Roosevelt, réveille-toi, ils sont devenus fous !

«Être gouverné par l'argent organisé est aussi dangereux que par le crime organisé», affirmait le président américain...

À l'heure où s'écrivent ces lignes, les déferlantes de la crise dite de la dette souveraine se font un peu moins mugissantes. Le calme avant une nouvelle tempête ? Sans doute :



Pierre Larrouturou, économiste et penseur politique alternatif.

Espace de Libertés: Lors du sommet européen de début mars, l'ambiance semblait plutôt à la détente. La perspective du krach ultime s'éloigne-t-elle ?

Pierre Larrouturou: Tant mieux si nous connaissons une accalmie ! Mais à l'heure de l'Internet, faire une mise en garde contre un événement qui ne se produit pas le lendemain donne malheureusement l'impression que l'on s'est trompé et que l'on a eu tort de sonner l'alarme... En 2007-2008, nous avions attiré l'attention sur le risque d'une grave crise dans le secteur des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis. Si nous avions été écoutés à temps, peut-être aurait-on pu arranger les choses. Aujourd'hui, il se peut que la zone euro aille mieux pendant un mois ou deux. Mais ne nous illusionnons pas.

Quel facteur pourrait déclencher une nouvelle crise ?

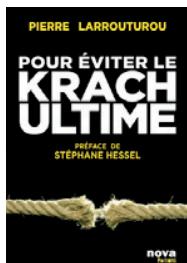
Les plans d'austérité des gouvernements des États européens suscitent des réactions populaires grandissantes qui représentent une véritable bombe sociale. Mais ailleurs aussi, l'instabilité est énorme. La dette publique américaine représente 360% du PIB des USA. L'administration Obama a récemment rehaussé le plafond de la dette publique américaine de 1 200 milliards de dollars. Cette fuite en avant peut continuer pendant quelques mois encore. En Chine, c'est pire encore. La bulle immobilière y

est trois fois plus élevée que celle des États-Unis au moment des subprimes, les exportations se contractent, les troubles sociaux se multiplient et le gouvernement annonce une chute de la croissance... Tout cela à l'heure où le Premier ministre déclare que le pays doit se préparer à gagner des guerres locales ! C'est d'autant plus inquiétant que le budget de l'armée chinoise est quatre fois plus important que celui du Japon...

Simplement scandaleux

Mais concrètement, que pourrait dès lors faire l'Union européenne ?

Elle pourrait notamment –sans modifier les traités– faire en sorte que la Banque centrale européenne (BCE) fasse des prêts à la Banque européenne d'investissement (BEI) à un taux très bas, 0,01% par exemple, afin que la BEI prête à son tour aux États à un taux très bas, lui aussi -0,02%, disons-, afin de leur permettre de financer leur vieille dette publique à un coût raisonnable. Récemment, la BCE a prêté, à des taux pareils, plus de mille milliards d'euros aux banques privées, lesquelles les ont prêtés aux États membres à des taux qui sont des centaines de fois plus élevés. Pourquoi la BCE ne le ferait-elle pas plutôt pour les États ? Pourquoi contraindre les gouvernements à de sévères plans d'austérité qui précipitent l'Union dans la récession alors que la BCE a en charge la stabilité des prix et de nos économies ? L'accumulation des déficits budgétaires en Europe résulte en très grande partie du poids excessif des charges d'intérêt. Maintenir une telle situation n'a qu'un seul effet : garantir les rentes des banques privées. C'est scandaleux !



¹ Pierre Larrouturou, *Pour éviter le krach ultime*, Paris, Nova, 2011, 255 p.

Reste que si une récession de forte magnitude intervient, le risque d'un bain de sang social est considérable. Les États européens ont-ils, là aussi, la possibilité de limiter les dégâts ?

Oui : ils peuvent choisir entre la grosse turbulence et le krach comme en atteste l'exemple de l'Allemagne qui a choisi de faire du licenciement une exception : l'ajustement, désormais, se fait par une réduction du temps de travail et une baisse des salaires, l'État garantissant par ailleurs le revenu. Grâce à cette réforme, qui concerne un million et demi de salariés, il y a aujourd'hui, en Allemagne, six fois moins de chômage que lors de la précédente récession... En mai 1944, à la conférence générale de l'Organisation internationale du travail à Philadelphie, le président Franklin Roosevelt avait constaté qu'il ne pouvait pas y avoir de paix durable sans un minimum de justice sociale dans tous les domaines. De ce constat est née une série de règles comme celles relatives au salaire minimum. Jusqu'à l'arrivée au pouvoir des néolibéraux, ça a marché... À l'Union européenne, maintenant, de tenir le même discours au G20 qui se réunira à Mexico en juin 2012. À elle de dire, face aux discours bellicistes des Chinois et des Américains, que nous sommes tous dans la même galère et que nous devons nous en sortir par le haut.

Avec la justice sociale comme fil rouge

La crise dite des dettes souveraines paraît due aux excès de générosité de l'État providence : tout le monde semble avoir oublié le coût exorbitant du sauvetage des banques. Comment, en quelques semaines, a-t-on pu faire passer la responsabilité de la récente crise bancaire des institutions financières aux pouvoirs publics qui, peu auparavant, les avaient sauvées de la faillite ?

C'est troublant, n'est-ce pas ? En 2007-2008, tous étaient d'accord pour dire que le capitalisme était alors le grand fautif et qu'il fallait le refonder. Mais depuis les difficultés de la Grèce, les néolibéraux sont passés à la contre-offensive : excitant des dysfonctionnements, réels et graves,

de ce pays effectivement fort mal gouverné, ils généralisent ces difficultés et, par amalgame, rejettent la responsabilité de la crise sur les États en tentant de faire passer leurs réformes structurelles en force. C'est un prétexte fabuleux pour préserver les banques, lesquelles, pour l'heure, nagent en plein bonheur avec leur 800% de rentabilité sans risque. BNP Paribas ne vient-elle pas d'enranger 6 milliards d'euros de bénéfices tout en continuant à distribuer des salaires indécents ?

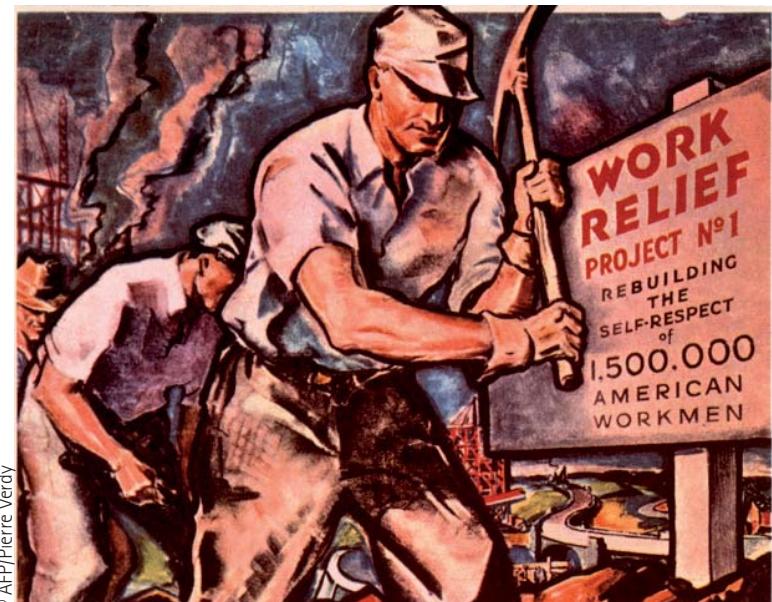
Comment un tel tour de passe-passe est-il possible ?

Est-il si inconcevable que les choses ne bougent pas lorsque l'on sait que le principal conseiller de Nicolas Sarkozy n'est autre que le patron du lobby bancaire européen, Michel Pébereau, qui fut PDG de BNP Paribas jusqu'à fin 2011 ? Cela étant, l'exemple historique du New Deal nous montre qu'avec de la volonté politique, il est possible, en peu de temps, de changer radicalement la donne : en trois mois, le président Roosevelt a mis en œuvre quinze grandes réformes qui ont sorti les États-Unis du marasme dramatique où l'avaient plongé la crise de 1929 et l'immobilisme de son prédécesseur Herbert Hoover.

Vous préconisez un autre New Deal qui se décline en quinze leviers volontaristes dans les domaines du logement, des PME, des économies d'énergie, du temps de travail, etc. Quel fil rouge relie ces différentes mesures ?

La justice sociale, la volonté d'agir, se rassembler... C'est pourquoi nous avons créé le collectif «Roosevelt 2012»² qui regroupe des femmes et des hommes de tous horizons, certains à gauche, d'autres moins : Stéphane Hessel, Edgard Morin, Michel Rocard, Dominique Méda, etc. L'objectif ? Dire l'extrême gravité de la situation, sortir de la confusion où nous a plongé la pensée unique, poser un bon

diagnostic et utiliser tous les moyens possibles pour imposer à nos dirigeants quinze mesures radicales mais现实istiques pour dompter les marchés financiers, lutter contre le chômage et construire une Europe démocratique capable d'agir efficacement sur la mondialisation.



Le New Deal de Roosevelt avait réhabilité la dignité des travailleurs, tout en relançant l'économie.

Les mesures que vous préconisez se retrouvent-elles peu ou prou dans les programmes de certains candidats à la présidentielle ?

Il y a plein de bonnes choses, mais aucun programme n'est à la hauteur de la situation, aucun n'a la magnitude suffisante pour faire quelque chose d'efficace en quelques semaines. N'oublions pas qu'à côté de la crise économique et financière, nous sommes confrontés aux problèmes sociaux, climatiques, énergétiques, les problèmes de l'eau, la crise de la démocratie, etc. À gauche comme à droite, nous pouvons convaincre. Le modèle libéral ne fait plus recette. C'est d'ailleurs pour accentuer cette évolution que nous allons mettre sous peu en librairie un petit livre à 3 euros significativement intitulé : *C'est plus grave que ce que l'on vous dit, mais on peut s'en sortir...* Nous ne comptons plus sur les politiques ; désormais, c'est aux citoyens de changer le monde ! ■

² Site web du collectif : www.roosevelt2012.fr.

De l'indépendance du crédit à l'aliénation de l'emprunteur ?

Olivier Bailly

Journaliste

Un crédit dédié à... ce que vous voulez. Vacances, dépannage financier ou folie passagère, les banques et organismes prêteurs proposent à chacun de l'argent dont l'usage n'est pas lié à l'achat d'un produit ou service. Le crédit s'autonomise, les emprunteurs se libèrent de toute justification morale de consommation. Et la société de croissance y trouve son compte. Tous gagnants ?

Fin de l'année 2011, la Belgique comptait 6 636 527 ouvertures de crédits sur son territoire. Soit une toutes les deux personnes, mineurs et grabataires compris. Ce marché, déjà considérable, est en constante évolution ces dernières années. Selon l'Union des professionnels du crédit, le volume financier du crédit à la consommation¹ a augmenté de 65% entre 1999 et 2009. Indiscutablement, dans la famille des crédits à la consommation, les vêtements sont les prêts affranchis de tout achat.

Une croissance à crédit

Pourtant, ces mises à disposition d'argent n'ont pas toujours été ce produit bancaire *bankable*. «Elles sont longtemps restées à la périphérie des stratégies des prêteurs», estime Hélène Ducourant, docteure en sociologie et auteure d'une thèse sur l'autonomisation des crédits à la consommation. «Ces crédits étaient alors gérés par des établissements en association avec les commerçants. L'objectif était avant tout de les aider à écouter les stocks. Mais dans les années 70, le prêt personnel est arrivé. À l'inverse du crédit affecté, le contrat n'est plus lié au bien acheté

et les gens sont devenus plus libres dans leurs achats.»

Enfin libre pour «donner du crédit à vos projets», pour «plus de confort, plus de luxe, plus d'espace, pour réaliser vos projets! Redécorer votre maison!» ou encore pour que «vos envies prennent vie!».

Si ces crédits sont là pour concrétiser nos envies de dépenses, ils soutiennent également l'économie de nos sociétés, fut-ce via une croissance virtuelle. Selon une étude de la KUL

commandée par l'Union des professionnels du crédit, la croissance du PIB en 2010 (+2,46%) aurait été quasi un demi pour cent plus basse si l'octroi de crédits n'avait pas connu une augmentation. Le crédit à la consommation a ainsi contribué pour 0,34% au PIB, et le crédit hypothécaire pour 0,12%². Pour l'auteur de l'étude, Nancy Huyghebaert, «la consommation, dont près de 11% est financée par le crédit, représente une part importante du PIB et par conséquent, son évolution est étroitement liée à celle du PIB»³.

Mais à chercher à développer le marché du crédit, n'y a-t-il pas un risque d'endetter le citoyen plus que de raison?

Collectivement stupide

Selon cette même étude de la KUL, l'augmentation des crédits à la con-

1 Les termes «crédits à la consommation» regroupent ouverture de crédits, prêts à tempérament et vente à tempérament.

2 En version simplifiée: une ouverture de crédit de 4000 euros me permet d'aller à - 4000 euros sur mon compte tandis qu'un prêt le gratifie de + 4 000 euros.

3 «Étude KU Leuven souligne l'importance de l'octroi de crédit pour l'économie belge», Union des professionnels du crédit, communiqué de presse, 13 janvier 2012.



Un message que de plus en plus de gens connaissent de mieux en mieux.

sommation est fortement corrélée à la hausse du revenu disponible des ménages. De fait, les classes moyennes et supérieures semblent s'être emparées de ce nouveau mode de consommation. Là où nos grand-mères auraient tué leurs fils pour rembourser trois francs au boucher, la nouvelle génération recourt au crédit avec une aisance naturelle. Selon le CRIOC (Centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs), près d'un consommateur sur trois utilise le crédit à la consommation lors des soldes d'hiver. Ils étaient un sur quatre en 2010 et un sur dix en 2006. Cela ne signifie pas que ces dépenses soient inconsidérées, mais elles démontrent que le recours à l'emprunt pour un achat de biens basiques est devenu pratique courante.

L'intensité de cette pratique varie selon les régions du pays. Les habitants des villes flamandes feraient largement plus appel à un crédit à la consommation (44 %) que les Wallons (18%) ou les Bruxellois (3%). Des chiffres à mettre en lien avec la santé des régions et le pouvoir d'achat de ses habitants ? Le revenu imposable net en 2009 était par habitant de 12 746 euros pour Bruxelles, 14 668 euros pour la Wallonie et 16 505 euros pour la Flandre⁴.

S'il est possible que cette consommation soit l'apanage de «ceux qui peuvent se le permettre», la consommation d'étage social a un impact sur celle des autres niveaux. Ainsi, la consommation des riches et de la classe moyenne modifie les aspirations des classes «en dessous d'eux», selon l'économiste Robert H. Frank. Cette influence peut s'expliquer via l'exemple de l'écran plasma. Le revenu moyen puis le revenu bas acquièrent à coups de sacrifices (ou non) ce type d'écran. Celui-ci, il y a quelques années encore signe de luxe, rentre alors dans la majorité des foyers et ne différencie plus le riche des autres. Le riche reprend alors sa course au luxe, tirant derrière lui les autres classes sociales. Dans un entretien à la revue Books, Robert H. Frank estime que «nous sommes en quelque sorte dans la situation du cerf: à l'origine, les cerfs avaient des bois beaucoup plus petits qu'aujourd'hui. Mais la possession de bois imposants étant un facteur de "séduction", la sélection natu-

relle a favorisé les cerfs avec de grands bois. Le problème, c'est que cela entrave leur course quand ils tentent d'échapper aux prédateurs. Ce qui bénéficie à l'individu nuit en l'occurrence à l'espèce. Il en va de même de la fièvre du luxe. Elle est individuellement intelligente et collectivement stupide»⁵.

Et le pauvre là-dedans ?

Loin des rêves de luxe sur papier glacé, les personnes les plus démunies soit n'ont pas accès à ces cartes, soit les utilisent pour des biens de première nécessité. Rassurons-nous, les revenus modestes ne sont cependant pas oubliés par le marché du crédit. Celui-ci décline sa générosité à sa manière, à savoir cynique. Une enquête du Réseau financement alternatif souligne que le public précarisé a un désavantage, à savoir la faiblesse «absolue» des montants sollicités qui les limite le plus souvent à l'offre d'un seul type de crédit: l'ouverture de crédit. Or, ces types d'emprunt sont les plus coûteux. «Plus on est pauvre, plus on paie cher son emprunt, confirme Hélène Ducourant. Si vous ne voulez pas payer cher, il faut expliquer vos projets. Mais les gens ne sont pas égaux pour négocier et ils en ont marre d'être jugés. Ils ont des besoins d'argent qui peuvent être jugés illégitimes et se font taper sur les doigts par les services sociaux.»

Le mouvement est très clair et le marché très organisé. «Certains types de crédits attirent ou sont destinés à certaines clientèles. Les ouvriers utilisent plus facilement le prêt à 13 ou 15% tandis

que les cadres opteront pour des prêts personnels à 6%. On va vous refuser un prêt à 5% mais vous serez accepté à 18% dans une pure logique économique. La prise de risque est supérieure. Il y a un marketing adapté qui parle différemment aux ménages selon leurs positions économiques.» Exemple de publicité ciblé: les nombreuses annonces de crédits à la consommation dans les magazines TV supposées ciblées sur



Graham Watson ©

Le crédit facile a dopé la consommation. Mais à quel prix ?

les couches populaires. Autre exemple donné par la sociologue lilloise: la décision de Cofidis de sponsoriser le Tour de France, sport populaire par excellence en France («et parce qu'ils n'avaient pas les moyens de se payer une équipe de foot»).

À chacun son crédit donc. À chacun sa course... ■

4 Direction générale Statistique et Information économique, communiqué de presse, 7 décembre 2011.

5 «Pour un impôt progressif sur la consommation», dans Books, n°18, 30 novembre 2010.

Le Belge a du crédit

Nous sommes tous des endettés. En Belgique, le nombre d'emprunteurs enregistrés se monte à 6 181 461 personnes, chiffres qui n'intègrent pas les dettes de vie (loyer, téléphone, gaz, électricité, fisc, amendes, etc.). Selon la Centrale des crédits aux particuliers, les endettés «représentent 71,0 % de la population majeure. Quelque 90% des personnes entre 45 et 54 ans sont enregistrés avec

un crédit. Environ deux tiers de la population ont un crédit à la consommation tandis qu'un tiers est enregistré pour un crédit hypothécaire».

Côté emprunteurs défaillants, leur nombre augmente depuis 2007, passant de 279 à 319 000 personnes, avec un arriéré de plus en plus conséquent (de 1 777 à 2 549 euros). La majorité de ces emprunteurs sont

dans la tranche d'âge entre 25 et 54 ans et n'ont qu'un contrat défaillant.

Enfin, les crédits ne sont qu'un élément pour expliquer des faillites personnelles. Parmi les 94 000 personnes admises en règlement collectif de dettes, 55 000 soit n'ont pas de crédit défaillant, soit n'en ont qu'un! ■

O. B.

Un entretien avec Gilbert Demez

«Le commando de Meister est un coup de force inadmissible»

Propos recueillis par Frédéric Soumois

Journaliste

Gilbert Demez est professeur émérite de droit social à l'UCL, dont il a également présidé l'Institut des sciences du travail.

Espace de Libertés: Selon vous, l'intervention d'une milice privée aux établissements Meister à Sprimont viole davantage de lois qu'on ne pense...

Gilbert Demez: Les réactions se sont focalisées sur les infractions à la loi sur les milices privées. On n'a pas assez souligné qu'il est aussi illégal de soustraire de cette manière des biens qui sont la propriété de l'entreprise, et cela aux dépens de l'ensemble des parties intervenantes dans l'entreprise (dont les travailleurs qui sont aussi des créanciers). Il y a l'actionnaire, les travailleurs, mais aussi les créanciers. On n'a pas assez condamné, à mon avis, le

comportement du mandataire de l'employeur qui a élaboré cette mission, qui a passé commande de ce service à une entreprise allemande et qui l'a rendue possible sur place en guidant cette milice. Donner à une société externe la mission de venir effectuer un tel coup de main sur le territoire d'un autre État, c'est exceptionnel. Le procédé est inadmissible, mais doublé d'un problème de territorialité.

Agir de cette manière, c'est soustraire une partie de l'actif de l'entreprise. C'est aujourd'hui une tendance forte, lors d'un conflit, de soustraire le stock qui est un trésor de guerre. En effet, très souvent les employeurs qui s'attendent à être confrontés à un conflit décident d'augmenter la production pour augmenter le stock. Ils essayent ensuite de le mettre à l'abri pour le soustraire aux travailleurs et ainsi amer- niser la force de l'impact de leur arrêt de travail. Si les travailleurs bloquent

ces stocks à l'occasion de conflits, c'est précisément parce qu'ils craignent que la société soit vidée de ses actifs. Or, en cas de liquidation, ces actifs servent pour payer les créanciers, dont les travailleurs, la créance d'indemnité de rupture de ceux-ci étant privilégiée.

L'employeur en a-t-il le droit ?

Un tel comportement est parfois justifié par le fait que l'actionnaire pourrait faire tout ce qu'il veut. Dans le cas de Meister, la volonté de l'actionnaire était de transférer une partie de l'activité en Tchéquie et de faire pression sur les travailleurs. La présence d'un conciliateur social, chargé d'assurer la continuité de l'activité économique, a permis de canaliser les réactions syndicales pour agir au mieux malgré ce coup de force. Une leçon de cet événement est de mettre en évidence le problème de la qualité du dirigeant dans les entreprises. Quand il s'agit d'un dirigeant d'une filiale d'une société internationale, qui voit l'unité de production uniquement comme un centre de profits, il n'y a pas de réelle volonté de développer une activité économique à moyen ou long terme. Si cela devient un centre de coûts, on le ferme. Ce profil particulier de dirigeant, uniquement présent pour faire tourner une unité d'exploitation, n'est pas porteur d'un projet d'activité pérenne. Il peut donc se montrer très, et souvent trop, directif dans l'entreprise. Il n'est pas formé à la concertation sociale à la belge, ne connaît pas la mentalité de nos travailleurs et veut imposer les pratiques de la maison mère, d'où absence de dialogue, tension et conflit. Cela révèle la nécessité de développer la formation de dirigeants de crise indépendants des

Formation D'ANIMATEURS DE PROJETS SOCIOCULTURELS 2012



La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente a le plaisir de vous annoncer sa prochaine formation longue assurée par Bruno Barbier, formateur en communication et développement personnel et Patrick Hullebroeck, directeur de la LEEP et formateur en gestion de projets.

Vous aussi, vous vous sentez concerné par l'évolution de la société;

Vous souhaitez vous impliquer personnellement;

Vous croyez que des projets socioculturels menés avec des groupes peuvent rencontrer les aspirations humaines;

Vous participez déjà à des projets collectifs;

Vous voulez vous impliquer professionnellement ou bénévolement dans la vie associative et le secteur non marchand;

Vous voulez augmenter vos compétences d'animateur de groupe ou devenir animateur de projets socioculturels.

La Ligue vous propose 125 heures de formation (réparties entre le 17 mai et le 14 octobre 2012) pour acquérir les compétences de base de l'animation socioculturelle et clarifier votre projet personnel d'animateur.

Pour nous contacter :

Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl

Rue de la fontaine, 2 – 1000 Bruxelles

02/511.25.87 - formation@ligue-enseignement.be - www.ligue-enseignement.be

actionnaires. Leur perception est tout autre : ils savent qu'ils ont une mission brève, qu'ils devront peut-être procéder à des licenciements, mais avec la volonté d'assurer une poursuite de l'activité, de faire le moins de casse possible, et de respecter fournisseurs, travailleurs et créanciers. Pour eux, l'actionnaire est un interlocuteur, mais qui ne vaut pas plus que les autres. Quand un dirigeant prend seulement ses instructions chez l'actionnaire, c'est beaucoup plus difficile.

Ces nervis voulaient emmener une machine développée à Sprimont pour fournir un nouveau marché, sans doute pour qu'elle soit employée dans un autre pays. À qui appartiennent vraiment une entreprise et son contenu ?

C'est une question controversée. Actuellement, la conception la plus répandue, c'est que l'entreprise n'appartient pas aux actionnaires. Selon cette approche dite « contractualiste », actionnaires, fournisseurs, clients, travailleurs, en relations contractuelles entre eux, forment l'entreprise. Elle est la somme complexe de ces relations, réglées par le droit des sociétés, le droit social, le droit commercial, le droit civil... C'est une conception développée pour lutter contre la thèse totalitariste, qui veut que l'actionnaire soit seul propriétaire de l'entreprise. Une conception qui voit les travailleurs comme une simple ressource dont on ouvre ou l'on ferme le robinet à volonté. Or, ce n'est pas vrai que l'actionnaire est propriétaire, puisqu'en cas de faillite, les actifs servent à rembourser tous les créanciers et que l'actionnaire l'est en dernier. C'est clairement cette thèse « suprématiste » qui a sous-tendu la réaction de Meister. Chez nous, elle est souvent le cas des petites et moyennes entreprises, où le sentiment de propriété de l'actionnaire est plus fort.

Pour expliquer ce coup de force, le responsable de l'entreprise a argué qu'il avait réagi à une séquestration d'un dirigeant.

Dans les faits, cet épisode semble avoir été très court, moins de deux heures. Il s'apparentait davantage à un blocage, suite à une réunion de conciliation qui tournait mal et devant le refus du

© Vega-Coop



Une scène surréaliste à Sprimont, où des milices privées étrangères viennent imposer leur loi aux autorités belges.

patron allemand de venir discuter de l'avenir de l'entreprise sur place. Cette réaction est manifestement disproportionnée. Il en aurait été autrement si les travailleurs avaient voulu eux-mêmes mettre la main sur le stock ou une machine. Ce serait pour eux en effet relativement facile. Mais ce n'est pas ce qu'ils font : ce qu'ils veulent, c'est conserver l'entreprise et un outil en plein état de fonctionner !

Des représentants d'employeurs ont argué que la délocalisation n'est pas une « violence » envers les travailleurs, mais un droit.

Si c'est un droit, il n'est certainement pas absolu. Si cette délocalisation tend uniquement à des fins de dumping social, ce n'est pas admissible. Malheureusement, les réglementations européennes ne permettent pas de l'interdire effectivement au sein de l'Union européenne. Les mesures face aux licenciements collectifs donnent aux travailleurs un droit à l'information et à la consultation, mais n'empêchent hélas pas les délocalisations de se faire. Ces dernières décennies, le droit européen a évolué vers une individualisation du droit du travail, mettant l'accent sur l'égalité entre individus et la liberté, mais en laissant au second plan les valeurs de solidarité collective nées à la suite de la Seconde Guerre mondiale. L'Europe néolibérale des années 1990-2000 a gelé l'évolution de l'Europe sociale. Au nom de la concurrence et de la libre circulation des travailleurs et de l'installation des entreprises, on a vu se développer les délocalisations. Cette politique n'a pas été à ce jour créatrice d'emplois.

On assiste à une fragilisation du contrat de travail ?

Tous les progrès engrangés jusqu'aux années 70 sont en train d'être démontés, au nom de la compétitivité et au moyen, notamment, de la flexibilité interne et externe. L'intérim, la sous-traitance et le temps partiel sont devenus très fréquents.

La pression sur les employés semble augmenter. Il y a quelques semaines, un employé de la Poste en France a « documenté » son suicide en constituant un dossier accusateur de mails et d'enregistrements de sa hiérarchie. Il réclamait que le suicide soit reconnu comme accident de travail.

Paradoxalement, quand le travail tuait bien davantage qu'aujourd'hui dans la métallurgie ou la construction, il y avait des réseaux de solidarité entre les travailleurs, qui ont créé des caisses de solidarité pour les veuves. Aujourd'hui, cela s'est délité, on a individualisé les parcours de travail et la solidarité joue moins. On a pensé faire un progrès en ressources humaines en travaillant par objectif, en responsabilisant les gens. C'est parfois positif, mais cela doit être accompagné alors d'une formation adéquate. Celle-ci doit permettre aux travailleurs de se confronter à ce type de gestion et de ne pas le subir. En outre, il faut donner aux dirigeants les moyens d'assurer cette formation et cet encadrement de manière correcte, c'est-à-dire en prenant en compte le bien-être de chaque travailleur. Très souvent, cela n'est pas le cas. Et alors, ça craque. ■

Le tronc commun pour les cours philosophiques

Une fausse avancée !

Johanna de Villers

Chargée d'étude et de mission à la FAPEO

Dans l'enseignement officiel, les parents doivent toujours choisir pour leurs enfants entre le cours de morale non confessionnelle et un cours de religion reconnue par l'État (catholique, protestante, israélite, islamique et orthodoxe). L'existence de ces cours dits «philosophiques», ainsi que leur remplacement partiel par des cours de philosophie, sont des sujets de débat récurrents.

Les enjeux du débat

Fin 2009, ressurgit autour de Richard Miller (MR) une proposition de décret visant à organiser un cours de philosophie et d'histoire culturelle des religions. Le parlement décide, au printemps 2011, de ne pas donner une suite favorable à cette proposition. Dans la foulée, d'autres débats sur les référentiels de cours font surface. Le 17 janvier dernier, Marie-Dominique Simonet annonce donc l'instauration d'un tronc commun à l'ensemble des cours philosophiques, idéalement pour la rentrée 2013. Cette annonce fait réa-

gir, en particulier le monde laïque. Le CAL parle de «*bricolage*» et de «*demi-mesure en trompe-l'œil*», la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente craint «*les amalgames*» et le non-respect de la neutralité...

Vers une «nomenclature» commune

L'idée de la ministre¹ est d'abord de mettre en place des programmes pour chaque cours («nomenclatures» de compétences). L'usage du terme de nomenclature, à la place de référentiel, permet de sortir du cadre du décret «Missions» où le dépôt de référentiel implique une procédure d'agrément par le gouvernement et le Parlement. Or, les programmes de cours de religion émanent des chefs de cultes et ne peuvent pas être agréés par les autorités publiques en vertu du pacte scolaire et du principe de séparation entre autorités publiques et autorités du culte. La forme de la nomenclature ne nécessite que l'agrément des autorités administratives.

Ces «nomenclatures» donc, comprendraient une partie commune qui resterait donnée séparément pour chaque option philosophique (sauf si différents enseignants décidaient de travailler ensemble). Ce tronc commun comprendrait trois volets:

- ✓ Le questionnement philosophique: acquisition d'une méthode de pensée, apprentissage du dialogue, développement d'un esprit critique;
- ✓ Le dialogue interconvictionnel: interrogation de ses convictions et découverte de la pluralité pour «apprendre à dépasser les clivages, les stéréotypes et les préjugés»²;
- ✓ L'éducation à la citoyenneté active: «l'instruction civique et l'introduction aux fondements philosophiques et religieux de la citoyenneté»³.

Une avancée...

Cette mesure peut être considérée comme une avancée si l'on considère l'obligation de déposer les programmes et d'obtenir un agrément pour chaque cours, l'obligation de respecter le tronc commun et la nécessité, en raison de ce tronc, de former adéquatement les maîtres spéciaux, notamment via la formation continuée.

... qui confine au statu quo

D'autres arguments démontrent pourtant que cette mesure ne changera pas grand-chose. Le maintien dans l'enseignement officiel de la séparation entre élèves sur base des options philosophiques ne favorisera pas l'apprentissage du dialogue, de la rencontre et de la tolérance. Le projet confirme de l'inégalité entre réseaux: dans les écoles du «libre», le tronc commun sera donné en même temps à l'ensemble des élèves d'une classe, tandis que dans les écoles officielles, il sera donné séparément. Il faut s'interroger sur l'absence de questionnement quant aux titres requis par les maîtres spéciaux pour enseigner cette matière commune: comment des enseignants en charge de cours dont l'existence repose sur la croyance en des dogmes pourraient-ils enseigner le développement d'un esprit critique? Quid de l'absence de réflexion quant à l'inspection et au pouvoir des chefs de culte? Qu'entend la ministre par «fondements philosophiques et religieux de la citoyenneté»? Soulignons encore que la déconfessionnalisation d'une partie des contenus par la mise en place d'un tronc commun se ferait sans modifier l'intitulé des cours. Enfin, on s'interroge sur la définition de «nomenclatures» plutôt que d'un référentiel, qui trahit une volonté de transparence en demi-teinte.

Au final, le projet ne viserait-il pas à sauver l'existence un peu obsolète des cours philosophiques en les transformant des cours hybrides qui contiendraient de la philosophie, de l'éducation à la citoyenneté et de l'apprentissage de la diversité culturelle et religieuse? La question mérite au moins d'être posée. ■



Richard Miller, initiateur d'une bonne idée devenue boîteuse.

Décret «inscription» : caramba, encore raté !

Frédéric Vandecasserie

Journaliste

L'application du décret «inscription» cru 2012 n'a certes pas suscité de tsunami de protestations. Mais a quand même provoqué quelques vagues pourtant faciles à éviter !

Début février la section Infor-Jeunes de Laeken n'a pas jeté les cahiers au feu, mais a quand même mis la ministre de l'Enseignement Marie-Dominique Simonet face à ses responsabilités. En résumé: l'association a analysé les informations données quant aux inscriptions sur 49 sites internet d'écoles secondaires bruxelloises. Et en a déniché 18 qui fournissaient des informations erronées au sujet des inscriptions en première année du secondaire. Une série de ces établissements méritait donc un bonnet d'âne. Car, contrairement aux dispositions légales, certains exigeaient par exemple la présence des parents lors de réunions d'information ou des copies des derniers bulletins scolaires en date. Voire, plus préoccupant, des avances sur de futurs frais scolaires. Et si tout semble finalement rentré dans l'ordre, puisque la première phase d'inscriptions a débuté le 27 février dernier et qu'aucune plainte n'a été finalement encore enregistrée quant à l'application du décret, on regrettera une fois de plus un cafouillage à tous les niveaux.

Scolarité de classe ?

Simple problème de communication selon certains. Ou réelle volonté de ne pas respecter la règle du jeu pour d'autres? Difficile à dire. Mais toujours est-il que tout ceci aurait pu

être évité au prix de quelques précautions d'usage. Car le mal est fait, comme chaque année finalement... Puisque pas une salve d'inscriptions dans le chef de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne s'est déroulée sans anicroche depuis un bon moment déjà.

La suspicion s'est donc à nouveau invitée dans le processus. Car même si l'«enquête» menée par Info-Jeunes ne repose sur aucune réelle base scientifique ni méthodologique, mais plutôt sur des coups de sonde, le résultat induit des soupçons de «scolarité de classe». Plus interpellant encore: la réaction de la ministre face aux faits, lorsqu'elle fut interpellée sur le sujet. Déclarant, en guise de justification à la présence obligatoire des parents lors de réunions d'information annoncées sur les sites internet de certaines écoles comme une condition sine qua non à une éventuelle inscription (alors que c'est contraire aux textes légaux), que «des directeurs d'école considèrent que le choix d'une école est un acte à ce point important qu'il doit être posé en connaissance de cause et non sur la base d'une réputation ou d'une impression. [...] Les écoles iront-elles jusqu'à ne pas inscrire les enfants des parents absents à la réunion d'information? Si c'est le cas, la fraude est avérée. Par contre, si les enfants sont quand même inscrits, il n'y a pas fraude même si cela nécessite une correction et un rappel à l'ordre». Comprenez donc que selon madame Simonet, il n'y a fraude que lorsque cette dernière est avérée. Mais que la suspicion de fraude est, quant à elle, un concept inexistant. En outre, il est quand même un peu limite d'affirmer que ce «malentendu dans la communication» serait surtout dû à des sites internet d'écoles «incorrectement mis à jour» ou «obsolètes». Bref, sans aucune volonté délibérée. Mais surtout

sans aucun contrôle exercé par les autorités concernées sur les informations diffusées par des écoles relevant de leur responsabilité. Et ce d'autant plus à un moment aussi délicat que celui des inscriptions...

Aujourd'hui, même si tout est visiblement rentré dans l'ordre, il n'en reste pas moins qu'année après année, l'inscription d'enfants dans le secondaire ne se déroule jamais sans une polémique à géométrie variable. Des soucis en outre faciles à éviter, du moins dans ce cas-ci. Car même si la majorité des écoles incriminées avaient juste été victimes de leur «personnel parfois mal informé et confondant les différentes phases d'application du décret», dixit les services de la ministre, la solution était apparemment simple à appliquer. Pourquoi ne pas envoyer à chaque école une circulaire officielle précise, résumant les étapes de l'application du décret, à afficher sur leurs sites internet? Ou leur adresser ce même formulaire à distribuer obligatoirement aux parents qui viendraient en reconnaissance? Car si, contacté par nos soins, le cabinet de madame Simonet nous a opposé l'argument, très léger, que «chaque école ne disposait pas d'un site internet», nous aurions par contre du mal à croire que chaque établissement ne renferme pas, au minimum... une photocopieuse. ■



© Reporters

Camping au collège Saint-Pierre d'Uccle. Et si on essayait l'officiel?

Le péché et le sacré : d'un «tas» à un «tout»

Jean Cornil

Essayiste

*“Dieu n'existe pas
mais nous sommes
politiquement condamnés
à une existence collective
d'essence théologique.”*

Régis Debray

Les choses sont entendues, Dieu est une fiction. Rassurer les hommes inquiets face à leur finitude et une nature cruelle. Voiler les mécanismes de la domination économique (Marx). Projection de l'essence de l'homme (Feuerbach). Illusion et substitut de la protection parentale (Freud). Matérialiste, au sens philosophique, et athée, je ne crois pas en l'existence d'un Être transcendant, supérieur, organisateur ultime du sens du monde et de nos vies. Pourtant Dieu et, plus encore, le sacré sont partout présents. Dieu est bien vivant dans une multitude affolante de têtes. Place donc aux interrogations. Penchant, ou faiblesse, pour le scepticisme et l'incertitude. Cela relève de l'esprit de cette chronique.

Tout d'abord, avec Christian de Duve, prix Nobel de médecine, et auteur d'une *Génétique du péché originel* puis

© Reporters



Christian de Duve : un prix Nobel darwiniste à l'UCL.

De Jésus à Jésus en passant par Darwin. J'avoue derechef non pas une fascination mais une curiosité aigüe pour la thèse de ce grand savant. La sélection naturelle, qui possède comme propriété première de ne voir que l'immédiat, priviliegié à la fois égoïsme, cupidité, ruse, altruisme, coopération et compassion. Sans futur, elle favorise la cohésion du groupe et l'hostilité de ce dernier face aux autres communautés. Ces traits innés, inscrits et préservés dans nos gènes, ont comme effets premiers de sacrifier aux avantages immédiats les exigences de l'avenir. Notre seule possibilité de rédemption devant les cohortes croissantes d'hommes qui saccagent la planète vient de notre pouvoir unique et extraordinaire d'agir contre la sélection naturelle. Nous sauver de ce péché originel en renouant avec une sagesse millénaire renouant aux origines du message chrétien ? Pour ma part, interrogatif sur cette thèse très puissante, j'en déduis une démarche sécularisée retrouvant, par la solidarité entre tous,

le sens de la prévoyance, au-delà de la satisfaction factice de désirs sans cesse plus insatiables. Il y a dans ce postulat fondateur de notre aventure terrestre comme un appel, versant laïcisé à ma sauce, à une lucidité plus pointue à l'égard de nous-mêmes et à une fraternité obligée pour affronter les périls de notre condition.

Ensuite avec le très beau livre de Régis Debray *La jeunesse du sacré*. Depuis sa *Critique de la raison politique* jusqu'à *Dieu, un itinéraire*, le philosophe réfléchit sur le principe d'incomplétude du mathématicien Kurt Gödel déplacé comme concept nomade aux sciences humaines. Il signifie qu'aucune société solide ne peut s'instituer que par la simple agrégation des individus. Il est impératif qu'un élément extérieur –un dieu, un chef, un lieu, un texte, un biforme... toujours sacrés– fédère l'ensemble qu'il constitue. En clair, pas de communauté humaine sans religion, terme beaucoup plus vaste que la croyance en un dieu. Le lien social

Dites-le... avec un T-Shirt
... c'est moins périssable
que des fleurs ou des bonbons ...

CARPE DIEM
MODÈLE N° 17 de nos T-Shirts
www.communication-shirts.com

Pensées pour l'humanité Edgar Morin

A NE PAS MANQUER

DIMANCHE 29 AVRIL	SAMEDI 5 MAI
9h20	10h30

dans l'émission « La Pensée et les Hommes » La Une - RTBF.be

Tous à vos téléviseurs...
durée: 26 min

Dans cet entretien, Jean Cornil nous emmène à la rencontre d'une conscience de notre temps, le philosophe et sociologue Edgar Morin. Sa réflexion sur notre société au travers, notamment, de son concept de conscience planétaire, marie les sciences humaines et celles de la nature. Par son analyse critique de notre civilisation, Morin nous trace quelques pistes concrètes pour faire face aux grands défis de l'humanité.

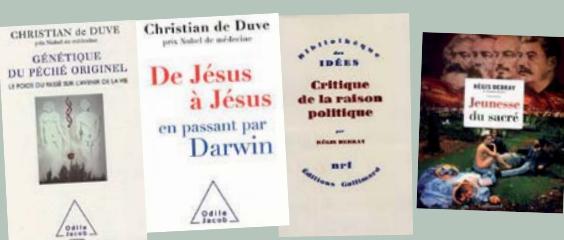


Une coproduction CAL/CLAV

se forme par une extase, qui est une sortie hors de soi. «Le collectif naît à soi hors de soi», écrit Régis Debray. Et son ouvrage, superbement illustré, le démontre amplement en balayant toute notre destinée, des tombes de la vallée des rois à Luxor au mausolée de Lénine, du mur des Lamentations à Gainsbourg qui brûle un billet de banque, de la voie sacrée de Verdun au «20 heures» de TF1, de l'éléphant Ganesh aux modernes palais de justice.

En ouverture, l'ancien compagnon du Che, le conseiller, un temps, du prince, le médiologue, récuse trois

lieux communs: sacré n'est pas divin, sacré n'est pas inactuel et sacré n'est pas exotique. Magnifiquement rédigés, ces textes nous invitent à de vertigineuses réflexions sur nos pratiques existentielles et collectives. À un questionnement premier sur le sens du politique qui nous enflamme et au-delà, à un entendement novateur sur l'esprit du «nous». Le sacré, référent extérieur, permet le passage du «tas», petits égoïsmes atomisés, au «tout», communauté exaltée. Paul Valéry: «La confusion mentale est pathologique quand on est seul, normale quand on est plusieurs.» ■



Christian de Duve:

- ✓ Génétique du péché originel. *Le poids du passé sur l'avenir de la vie*, Paris, Odile Jacob, 2009, 240 p.
- ✓ De Jésus à Jésus en passant par Darwin, Paris, Odile Jacob, 2011, 91 p.
- Régis Debray:
 - ✓ Critique de la raison politique, Paris, Gallimard, 1981, 473 p.
 - ✓ Jeunesse du sacré, Paris, Gallimard, 2012, 204 p.

Coup de pholie

SANS NOM, LA LIBERTÉ !

Milady Renoir

Essayiste

Mon chemin vers la liberté n'a pas été aussi tortueux que celui récité dans les nombreuses légendes qui parlent d'elle, la liberté. Qui suis-je? Pas plus, pas moins que vous. De famille, j'ai le bras long, la jambe courte mais ferme et une voix qui porte. Par principe, avant d'occuper le territoire, d'être là où j'en suis aujourd'hui, j'ai évidemment dû passer pour un con ou un bon.

Sans objectif premier de requin, j'ai néanmoins formulé mon identité à travers plusieurs filtres. Il fallait bien apprendre. Des hommes et des femmes m'ont connu, à un moment ou un autre, d'une spécificité ou l'autre, sous un angle plus ou moins flou, à travers les lois de la violence ou du dévouement. Certains pourront témoigner, j'ai tout le temps tenté d'être quelqu'un qui vaut bien ce qu'il est. D'autres me haïront ou m'adoreront, on ne peut pas plaire à tout.

J'ai traversé des pays, piétiné des contrées, appréhendé des peuples. On peut croire à de la vantardise, à de l'arrogance mais on voyage toujours en marchant sur le monde, sur une terre. Il n'existe pas, je crois, de rencontre vivable.

Jamais il ne sera dit que j'ai tué de mes mains mais toute présence ici-bas crée une carence, un retrait, ailleurs, on appelle ça l'équilibre naturel. Ma tendance est à l'avancée, au progrès. La plupart du temps, ces mots paralysent. Progresser. Fonctionner, ça use les souliers et les âmes. Chacun sa route, intérieure ou visible.

Je suis un homme de mon temps, un homme debout, vaillant et complexe. Je marche vers l'avant, sans me retourner. Le passé encombre, il donne du fil à retordre. Des tas de gens se surchargent de l'idée que sans passé, l'avenir n'existe pas. J'ai choisi. Je suis ce qui arrive, devant moi, bras long, jambe courte mais ferme, sur le qui-vive, sans cesse, dans un rythme perpétuel, je suis bien vivant, sinon, à quoi bon.

Ne m'accablez pas, je perçois les humeurs des gens qui subissent la fureur perdue du mineur qui remonte du fond, l'amertume nourrie de l'ouvrier mal nourri qui voit l'usine démobilisée, la rancœur de cette petite femme perdue au milieu des tôles laminées et des fils à linge. La liberté commence par le refus de la culpabilité. Ça n'empêche pas le regard, ni la vue mais pour une vision, rien ne prévaut. La vision du monde que l'on veut, hic et nunc. On peut s'employer à vivre par ou pour les autres, ça fait de bons livres. Finalement, on se souvient de l'homme, du nom et pas tant de ses actions bienveillantes et bienheureuses. Alors j'ai choisi d'être un homme debout qui vit pour ce qu'il est et par ce qu'il a. Et mon plus beau talent est celui d'être libre. La vie n'est qu'une bouchée, j'ai la bouche grande ouverte et la voix qui porte. ■



© Reporters

Chanter ensemble,
c'est d'abord s'écouter.

Au planning familial de la Senne, à Bruxelles, l'interculturalité n'est pas une vue de l'esprit mais une pratique au quotidien. Et en Gaule comme ailleurs, si tout finit par des chansons, c'est aussi avec des chansons que tout commence... avec une chorale pas comme les autres.

Derrière une belle idée, il y a souvent une belle personne. Et à l'initiative de cette chorale interculturelle qui a vu le jour au planning familial de la Senne, il y a aussi une belle voix: celle de Lucy Grauman, chanteuse lyrique à ses heures et conseillère conjugale et psychosociale au planning. Il s'agit d'un petit centre, caractérisé par sa localisation dans un quartier particulièrement défavorisé mais au tissu associatif très dense. Le Samusocial, le Petit-Château, la Source nichent à proximité, de même que des restos sociaux et un foyer d'accueil pour femmes et enfants.

Chant de là-bas en lingala

La «Chorale des voyageurs» est née par hasard, une sorte de parthénogénèse. «Je m'occupais des demandeuses d'asile de l'église du Béguinage. Nous accueillions des femmes pour la lessive et la douche et leur fournissions du café et du thé», raconte Lucy Grauman. Puis il y a eu la grève de la faim et elles n'ont plus pu venir. Sauf une Congolaise récemment régularisée, qui a travaillé avec moi. Je lui ai demandé de m'apprendre une chanson en lingala, puis proposé de chanter avec moi devant une poignée d'utilisatrices du centre, qui a repris la chanson. L'idée m'est donc venue de former un groupe se réunissant

Chante toujours, ça m'intéresse

Yves Kengen

Rédacteur en chef

une fois par semaine pour chanter et enseigner aux autres un chant de chez elle. Dans leur langue. Mes collègues et stagiaires s'y sont jointes. Au départ, en octobre 2009, il n'y avait que des femmes, de nationalités multiples, ouvertes à la musique, au rythme. Une chanteuse berbère professionnelle, Fatoum, s'est jointe à nous. Elle a été coordinatrice du centre social du Béguinage. Après un an de fonctionnement, nous avons ouvert la chorale aux hommes, pour assurer un renouvellement. Parce qu'il est difficile de fidéliser des personnes précarisées, elles ont d'autres urgences, d'autres priorités. Venir chanter devient un luxe. De fil en aiguille, de nouvelles personnes ont rejoint le groupe et y sont restées. Un Vietnamien, un Ghanéen, un Marocain...» Mais aussi des Rwandais, Burundais, Israéliens, Berbères, Belges, Irlandais, Sépharades, Bulgares...

La chorale affiche aujourd'hui une belle mixité de genre, culturelle et sociale. Des acteurs plus impliqués dans la vie artistique, ou des bourgeois en quête de sens, d'une utilité sociale, de cette atmosphère, s'y sont intégrés. On rencontre même une dame qui vient sans chanter, juste pour être là, assister, vivre ces instants particuliers. L'accès est libre; nul ne doit se présenter. Chacun est bienvenu. Il n'y a aucun prérequis. Pas de jugement. Les gens apportent leur chant quand ils y sont prêts. Cela crée un véritable échange interculturel. Sur base des chants proposés, Lucy Grauman propose des arrangements de voix.

IVRESSE DU CHANT

À la réflexion, quel lien logique y a-t-il entre le chant et la démarche du planning? «L'existence de la cho-

rale, plaide l'animatrice, permet de positionner le planning comme un lieu d'accueil, un lieu ouvert. Nul n'est obligé de se déballer ni d'apporter quoi que ce soit. Il y a une éthique de respect des personnes, sans approche administrative et froide. Le groupe chant est un lieu où se construisent des liens, où l'on peut venir sans que cela doive être justifié. Juste parce que l'on a envie de chanter. Amener un chant de chez soi, cela permet à des personnes en position de vulnérabilité administrative de revendiquer une dignité, apportant une richesse, quelque chose à transmettre, qu'il ou elle va diriger. Si je propose un accompagnement, un arrangement, je demande toujours l'accord de la personne qui a apporté la chanson. C'est son appropriation. Cela reste la chanson de Consolata, de Patrick, de Rachid, de Fatoum.»

Sur un plan purement psychosocial, l'apport du groupe chant s'avère très précieux: apprendre une chanson à quelqu'un d'autre, c'est comme pouvoir dire un poème, raconter une histoire. On commence par se la réapprendre à soi-même, enfouie parfois depuis l'enfance. C'est déjà un grand travail sur soi! Dans l'ensemble, on est dans une intimité non intrusive; les participants rient beaucoup lors des séances. Le chant induit une vraie ivresse, celle de la liberté.

La Chorale des voyageurs a chanté pour beaucoup d'événements associatifs, dans des fêtes de quartier, et notamment lors d'un spectacle à Saint-Gilles où il a fallu rajouter des sièges en catastrophe devant le succès remporté. Une initiative qui a fait le plein de voix! ■



Abortion Right

24 / 03 / 12





Vient de paraître dans la collection Liberté j'écris ton nom

Le livre

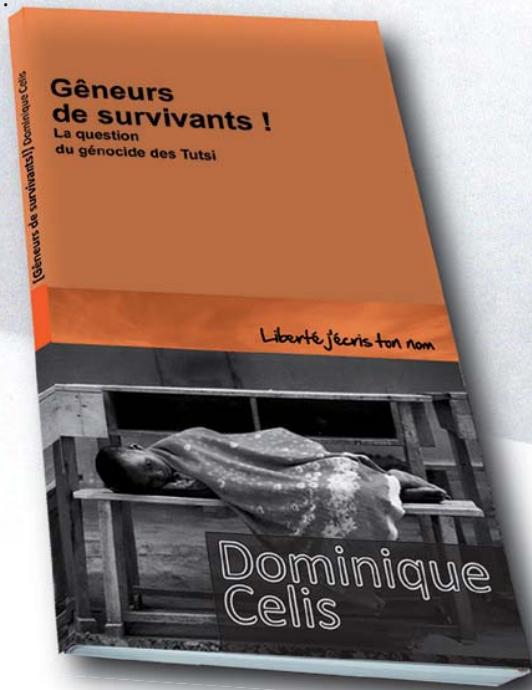
Pour des raisons différentes, les rescapés du **génocide des Tutsi** encombrent au Rwanda et dérangent en Belgique.

Négationnisme et cyberhaine se déploient à visage découvert ; l'un et l'autre posent la question de la considération accordée aux rescapés et humilient une seconde fois les dix mille personnes mises à mort, chaque jour, au printemps 1994. Les Nations unies étaient informées du plan d'extermination. La France a formé, assisté et exfiltré les bourreaux.

Dix-huit ans après, où en sommes-nous ? Après un détour historique, ce livre aborde la difficulté de « vivre avec eux » et dénonce le négationnisme.

L'auteur

Dominique Celis est agrégée en philosophie (ULg). Professeur de morale dans le secondaire supérieur, elle est actuellement collaboratrice politique. Elle a fondé Ni Putes Ni Soumises Liège et milite au R.A.P.P.E.L., Réseau d'actions pour la promotion d'un État laïque. Suite au génocide des Tutsi en 1994 qui décime une partie de sa famille maternelle, elle a écrit sur le sujet des articles, parus dans la revue Aide-Mémoire des Territoires de la Mémoire..



En vente au Centre d'Action Laïque ou par virement au compte du CAL : IBAN BE16 2100 6247 9974
BIC GEBABEB, en précisant le titre de l'ouvrage dans la communication (frais de port offerts)
Éditions Espace de Libertés : tél. 02 627 68 60 – editions@laicite.net

8 € l'exemplaire
pour nos abonnés
(au lieu de 10 €)